

Islam

Revue Trimestrielle:
Janvier - Mars 2015 / Numéro: 22 / Prix: 6,50 €

magazine

ALTIKOLUK

Une revue religieuse, littéraire et sociale

LA VOCATION DE L'HOMME

► SAGESSES DES MAÎTRES
SPIRITUELS: L'IMAM RABBANI

Osman Nuri TOPBAŞ

► UTILISER SA
FORCE POUR ALLAH

Ahmet TAŞGETİREN

► L'ABONDANCE ET LA
FERTILITE

Pr. Dr. Hasan Kamil YILMAZ

► LE DROIT D'ALLAH SUR SES
CREATURES

Pr. Dr. Ismail Lutfi ÇAKAN

Editorial

« C'est pour une juste raison qu'Allah a créé les cieux et la terre. Voilà bien là une preuve pour les croyants. » (Saint Coran, Al-Ankabût, 29/44).

Chers lecteurs,

D'emblée, la vocation de l'homme est intimement liée à la création des cieux et de la terre. Allah le Très-Haut, dans Sa toute puissance et infinie miséricorde, a créé l'être humain pour que celui-ci manifeste intérieurement et extérieurement les attributs inhérents à Sa gloire.

La présence de l'homme sur terre n'est certes pas le fruit du hasard mais désirée par le Créateur de toute chose. L'homme est appelé à une grande vocation, celle d'être le lieutenant (*khalîfa*) d'Allah, conscient que lui seul la possède et que lui seul est voué à la parachever en toute connaissance de cause, tel est le sens de sa vie dans toutes ses composantes.

L'anthropologie coranique est en cela tout à fait remarquable, car nombre de versets soulignent avec force cette vocation à la fois si spéciale et si singulière. Et c'est de cette singularité que la présente édition d'Islam Magazine désire mettre en évidence, sous le rapport direct des sources scripturaires (Coran et Sunna prophétique), mais aussi par le truchement des arguments que nos différents auteurs ont développés tout au long des différents articles proposés.

Encore une fois, et affirmons-le avec force, l'homme n'est pas un inconnu, un être perdu dans un espace qu'il ne contrôlerait pas, mais une créature désirée et aimée par le Créateur des cieux et de la terre, Son Créateur, lorsque Lui-même dit à son endroit : « *Lorsque Je l'aime, Je deviens l'oreille avec laquelle il entend, l'œil par lequel il voit, la langue avec laquelle il parle, la main avec laquelle il donne...* » (Hadith Qudsi).

Que la paix soit sur vous.

Musa BELFORT
(musabelfort@magazine-islam.com)

Islam Magazine : Une revue trimestrielle

Copyright 2015

N° ISSN : 2148-5992

N° 22 Janvier - Mars 2015

Islam Magazine est publié par

ALTINOLUK publishing Co.

Directeur de la publication :

Taha Abdurrahman ÖZBEY

Directeur de la rédaction:

Musa BELFORT

Rédacteur en chef :

Mohamed ROUSSEL

Comité de rédaction :

Şakir FAYTRE

Mohamed PAGNA

Adem DERELİ

Djemaâ BELFORT

Ayşe BALTA

Sakina ABOUELHOUDA

Conception :

Ahmet Taha BILGIN

Bureaux Locaux pour la

Distribution et l'abonnement :

Burkina Faso

Secteur N°17, Porte 634

Boulevard Pang-soaba 01 BP 6238

Ouagadougou 01 / Burkina Faso

Tel : +226 50 43 05 98 Fax: +226 50 43 05 99

Cel : +226 78 51 77 77 info@fosapa.org

Cameroun :

Ihsan Foundation

M020000032818

Nom ou Raison Sociale :

Ousmanou MOUHAMAN

P.BOX: 6904 / YAOUNDE

Tel : 00237/99351098

Sénégal :

Yoof, Cite Mame Rane Villa No : 21

Dakar / SENEGAL BP :29747 CP : 14522

Tel : 00221338208419 O.H.D.A.S

France : Association Terre de Paix :

Résidence l'Île du Moulin 16, av. Pierre

Mendès-France 67300 Schiltigheim / FRANCE

Tel : + 33 3 88 79 49 08 www.terredepaix.com

Siège Social :

İkitelli Organize Sanayi Bölgesi Mahallesi

Atatürk Bulvarı Haseyad 1.Kısım No:60/3-C

Başakşehir - İstanbul / Turquie

Tel :+90.2126710700 (pbx)

Fax :+90.212.6710717

Edité par la Maison d'édition ERKAM.

Tel :+90.212.671.0707

Janvier 2015

www.magazine-islam.com

info@magazine-islam.com

Sommaire

Par la Rédaction

**INNA LILLAHI
WA INNA ILAIHI
RAJIOUN**



04

Osman Nuri Topbaş

**SAGESSES
DES MAÎTRES
SPIRITUELS:
L'IMAM RABBANI**



05



12

Ahmet Taşgetiren

**UTILISER SA
FORCE POUR Allah**



16

Prof. Dr. Hasan Kâmil Yılmaz

**L'ABONDANCE
ET LA FERTILITE**



19

Pr. Dr. Ismail Lutfi Çakan

**LE DROIT D'Allah
SUR SES CREATURES**

Tûba Sökmen

LE RAPPORT A LA MERE, LE RAPPORT AU MONDE



23



27

Mohamed Roussel

LE BUT DE LA CREATION DE L'HOMME DANS LE CORAN ET LA SUNNA

Ömer Çelik

QUI VA NOUS ACCUEILLIR?



30



34

Fatma Nur Cihan

AU COMMENCEMENT DE L'HUMANITE

Pr. Mustayeen Ahmed Khan

INTRODUCTION À LA CIVILISATION MUSULMANE (2)



30

Islam
Magazine

Une revue religieuse,
littéraire et sociale



Hommage À Fahrettin Tivnikli

Inna Lillahi wa Inna Ilaihi Rajioun

Par la Rédaction

A lors que nous préparons le numéro 22 d'Islam Magazine, la triste nouvelle de la disparition à la suite d'une longue maladie de notre bien-aimé grand frère, bienfaiteur et gendre de notre guide Cheikh Osman Nuri Topbaş, Sayın Fahrettin Tivnikli, nous est parvenue.

Le directeur de la rédaction, le rédacteur en chef ainsi que l'ensemble des membres du comité de rédaction d'Islam Magazine souhaitent par ces quelques lignes lui rendre l'hommage qu'il mérite pour les innombrables œuvres et actes de charité qu'il a accomplis pour soulager la souffrance et la douleur des déshérités et des orphelins comme l'a souligné le Professeur Dr. Hasan Kamil Yılmaz lors de son allocution funéraire :

« C'était un homme remarquable, une bonne personne et un frère qui a embelli la mort. Lorsqu'on le questionnait durant les quatre

années qu'a duré sa maladie, sa réponse était signifiante : « On ne doit pas négliger un seul lieu pour rendre grâce à notre Seigneur à cause des bienfaits qu'Il nous a accordés. » Il s'en était remis au Seigneur dans un état de patience.

Aux côtés de ses enfants qu'il a laissés orphelins, il y a ses enfants spirituels, des orphelins en Turquie, à Istanbul, en Anatolie, dans les Balkans, en Afrique, en Asie Centrale qui prient et prieront pour lui. On ne le laissera pas seul sans invocations lors de ce voyage. »

Aussi nous prions notre Omnipotent et Audiant Seigneur de lui ouvrir les portes les plus élevées auprès de notre bien-aimé Prophète Muhammad (bénédiction et salut sur lui), de lui faciliter le passage sur le *sirate* et de faire de nous, qui lui sommes reconnaissants pour ses générosités, des croyants dignes de sa générosité et de sa confiance.

Qu'Allah l'entoure de Sa Miséricorde et nous guide sur la voie qu'il a tracée devant nous.

SAGESSES DES MAÎTRES SPIRITUELS:

L'IMAM RABBANI

L'Imam Rabbani rapporte :
« *Le but de la création de l'homme, c'est de s'acquitter de son devoir de culte. En s'acquittant de ce droit, son but est de se rapprocher du Divin par la foi.* »

Notre Seigneur rapporte dans un verset du Coran :

« Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent¹. »

Ibn Abbas (qu'Allah soit satisfait de lui) traduit l'expression "pour qu'ils M'adorent" dans ce verset par "qu'il Me reconnaisse et Me connaisse".

Voici un exemple, pour le croyant, de l'instant où il est le plus proche de son Seigneur : c'est lorsqu'il se prosterne. Une personne externe verra cela comme un simple mouvement, mais elle ne connaîtra pas le sens que traduit ce geste, car le fait de poser son front sur le sol devant son Créateur, en étant dans une grande humilité, traduit aussi qu'il n'est rien qu'un simple et impuissant serviteur. Dans cette position il Lui dit qu'il Lui est

soumis, qu'il Lui obéira et ainsi il complètera par :

— Tu es mon Seigneur je suis Ton serviteur. Tu es Dieu et moi je suis Ta créature.

Ainsi il reconnaît son Seigneur dans son cœur aussi.

Tandis qu'ils accomplissaient la *salât* (prière rituelle), les Compagnons du Prophète (ﷺ) levaient les yeux au ciel jusqu'à que ce verset du Coran leur fut révélé :

« Bienheureux sont certes les croyants, ceux qui sont humbles dans leur salât². »

Après la descente de ce verset, les Compagnons (dans une grande humilité) ont commencé à baisser la tête, car la véritable signification de la *salât*, c'est accepter d'être qu'un néant, impuissant et dépourvu, tout en reconnaissant la puissance et la grandeur divines. C'était cela le but de l'adoration et le fait d'être un serviteur. Ils ont su que pour accéder au summum de l'adoration divine il fallait d'abord reconnaître sa propre impuissance.

1) Adh-Dhâriyât, 51/ 56.

2) Al-Mu'minûn, 23 / 1-2.



Le but de la prière et du culte d'adoration, c'est adorer Allah tout en Le reconnaissant dans son cœur pour pouvoir atteindre la vraie foi bannie de tous les doutes.

«La bienfaisance» de l'âme, c'est vivre sa foi comme si nous voyons notre Seigneur. C'est savoir et faire accepter à nos cœurs qu'à chaque instant nous nous trouvons sous les caméras divines. Pour le croyant pieux, il n'y a pas de but plus important que d'être le serviteur d'Allah. On demanda à notre Prophète (ﷺ) de choisir entre «être un prophète qui dirige» ou «être prophète serviteur» et notre Prophète (ﷺ) choisit d'être «un prophète serviteur».

Avec ce choix, il avait bien compris qu'être le serviteur d'Allah allait lui procurer un bonheur et une richesse si grande que même si la richesse terrestre et le bonheur lui eussent été offerts, ce que pouvait rapporter la première réalité eût été incomparablement supérieure, précieuse et permanente que la deuxième.

Vraiment, s'il était donné à un homme le monde entier et que sur cette terre il devait y vivre mille ans, quelle utilité cela pourrait avoir ? Puisqu'en fin de compte l'endroit où il ira, ça sera bien sous terre, dans une fosse étroite. Devant l'infini du monde de l'au-delà, le monde d'ici-bas ne représente qu'une goutte d'eau dans un océan. En conséquence, à la question «qu'est-ce que la vie?», on devrait y répondre seulement «de la terre humide et des pierres tombales». Il n'y aurait pas de réponse plus amère que le gaspillage de notre existence éphémère par cette insouciance. Un verset coranique rapporte à ce propos :

« Le jour où ils la verront, il leur semblera n'avoir demeuré qu'un soir ou un matin³. »

En raison de notre existence si courte sur terre, il n'y a pas de plus grande intelligence que de travailler pour obtenir le bonheur et les richesses de l'au-delà. Notre mission est de nous maintenir sur ce chemin en qualité de bons serviteurs d'Allah. Les hommes pieux proches d'Allah nous ont donné le conseil suivant :

« L'existence n'est qu'un court instant, et cet instant efforce-toi de le passer en effectuant toutes sortes de dévotions. »

Abdullah Dehlevi rapporte ces paroles :

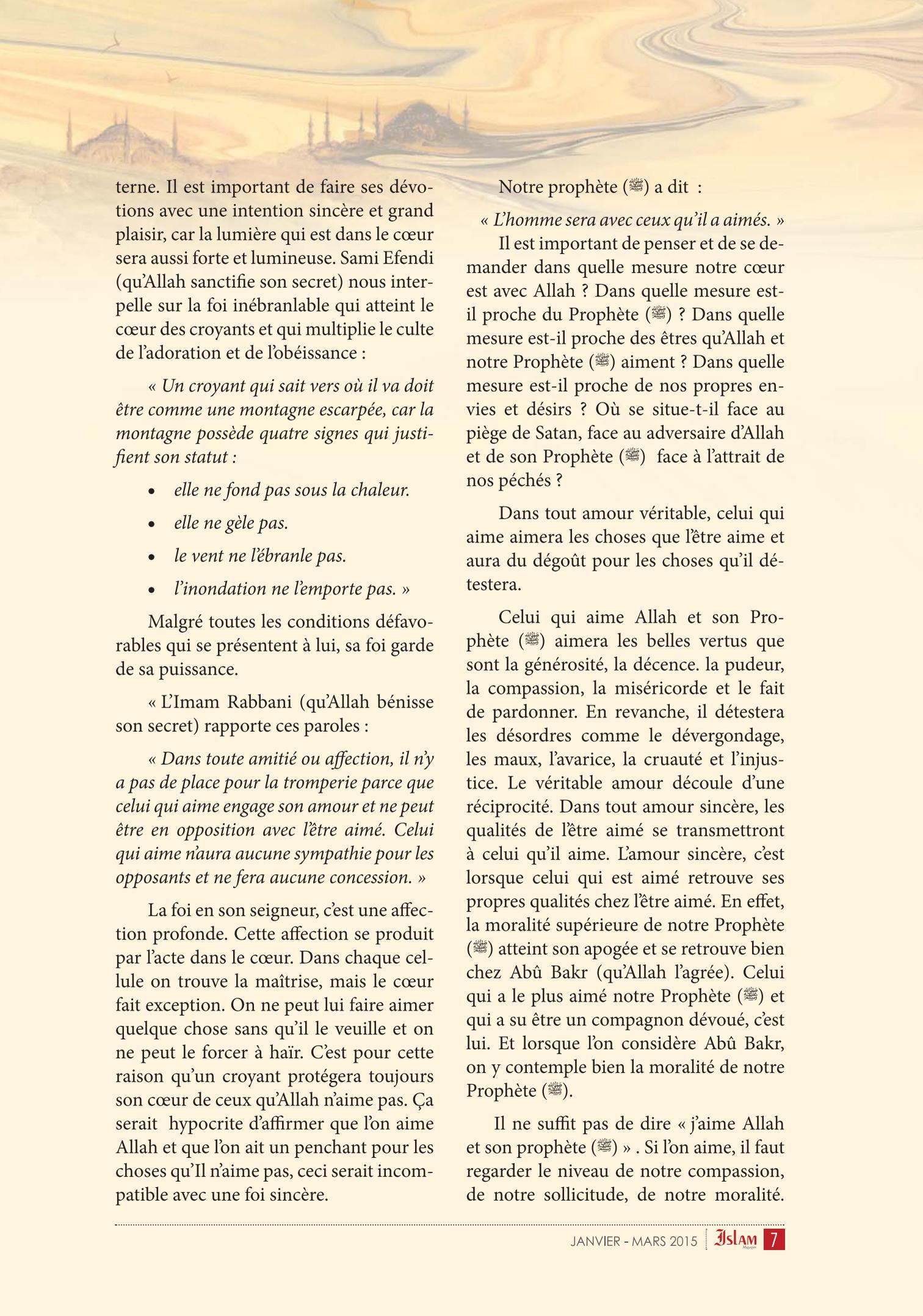
« L'existence dans ce monde n'est que d'un jour ; et même pendant ce laps de temps efforce-toi de jeûner. »

Dans cette vie si éphémère il est utile de vivre en nous abstenant et en nous protégeant de ce qui est illicite et blâmable, nous efforçant à nous concentrer sur notre devoir d'être un bon serviteur d'Allah. D'un autre côté, chaque dévotion que nous faisons (convenablement) nous rapproche de notre Seigneur, renforce notre foi, purifie notre cœur de tout ce qui est douteux.

C'est cette nourriture spirituelle qui nous conduira au véritable bonheur.

La foi est comme une source de lumière. Les vents maléfiques (nos désirs et les diables) souffleront à chaque instant pour pouvoir éteindre cette lumière. Les dévotions que nous faisons nous permettent de nous protéger de ces rafales et ainsi préserver notre foi dans une lan-

³)An-Nâzi'ât, 79/46.



terne. Il est important de faire ses dévotions avec une intention sincère et grand plaisir, car la lumière qui est dans le cœur sera aussi forte et lumineuse. Sami Efendi (qu'Allah sanctifie son secret) nous interpelle sur la foi inébranlable qui atteint le cœur des croyants et qui multiplie le culte de l'adoration et de l'obéissance :

« Un croyant qui sait vers où il va doit être comme une montagne escarpée, car la montagne possède quatre signes qui justifient son statut :

- elle ne fond pas sous la chaleur.
- elle ne gèle pas.
- le vent ne l'ébranle pas.
- l'inondation ne l'emporte pas. »

Malgré toutes les conditions défavorables qui se présentent à lui, sa foi garde de sa puissance.

« L'Imam Rabbani (qu'Allah bénisse son secret) rapporte ces paroles :

« Dans toute amitié ou affection, il n'y a pas de place pour la tromperie parce que celui qui aime engage son amour et ne peut être en opposition avec l'être aimé. Celui qui aime n'aura aucune sympathie pour les opposants et ne fera aucune concession. »

La foi en son seigneur, c'est une affection profonde. Cette affection se produit par l'acte dans le cœur. Dans chaque cellule on trouve la maîtrise, mais le cœur fait exception. On ne peut lui faire aimer quelque chose sans qu'il le veuille et on ne peut le forcer à haïr. C'est pour cette raison qu'un croyant protégera toujours son cœur de ceux qu'Allah n'aime pas. Ça serait hypocrite d'affirmer que l'on aime Allah et que l'on ait un penchant pour les choses qu'Il n'aime pas, ceci serait incompatible avec une foi sincère.

Notre prophète (ﷺ) a dit :

« L'homme sera avec ceux qu'il a aimés. »

Il est important de penser et de se demander dans quelle mesure notre cœur est avec Allah ? Dans quelle mesure est-il proche du Prophète (ﷺ) ? Dans quelle mesure est-il proche des êtres qu'Allah et notre Prophète (ﷺ) aiment ? Dans quelle mesure est-il proche de nos propres envies et désirs ? Où se situe-t-il face au piège de Satan, face au adversaire d'Allah et de son Prophète (ﷺ) face à l'attrait de nos péchés ?

Dans tout amour véritable, celui qui aime aimera les choses que l'être aime et aura du dégoût pour les choses qu'il détestera.

Celui qui aime Allah et son Prophète (ﷺ) aimera les belles vertus que sont la générosité, la décence, la pudeur, la compassion, la miséricorde et le fait de pardonner. En revanche, il détestera les désordres comme le dévergondage, les maux, l'avarice, la cruauté et l'injustice. Le véritable amour découle d'une réciprocité. Dans tout amour sincère, les qualités de l'être aimé se transmettront à celui qu'il aime. L'amour sincère, c'est lorsque celui qui est aimé retrouve ses propres qualités chez l'être aimé. En effet, la moralité supérieure de notre Prophète (ﷺ) atteint son apogée et se retrouve bien chez Abû Bakr (qu'Allah l'agrée). Celui qui a le plus aimé notre Prophète (ﷺ) et qui a su être un compagnon dévoué, c'est lui. Et lorsque l'on considère Abû Bakr, on y contemple bien la moralité de notre Prophète (ﷺ).

Il ne suffit pas de dire « j'aime Allah et son prophète (ﷺ) ». Si l'on aime, il faut regarder le niveau de notre compassion, de notre sollicitude, de notre moralité.



Combien retrouve-t-on des qualités de notre Prophète (ﷺ) chez nous ? Est-ce que l'on arrive à se libérer de notre égo-centrisme ? Est-ce que l'on arrive à être philanthrope tout en nous occupant des problèmes de notre communauté ? Est-ce que cette affection rejaillit sur nos actes ? Ou est-ce qu'elle ne découle pas d'une fausse allégation ?

Il ne suffit pas simplement de dire « j'aime le Coran ». Dans quelle mesure notre personne retrouve-t-elle la moralité expliquée dans le Coran ? Est-ce que l'on arrive à agir avec les dispositions que nous accorde le Coran ? Qui d'entre nous envoie ses enfants dans des écoles coraniques pour parfaire sa religion ? Le Jour du Jugement dernier, le Coran va-t-il intercéder en notre faveur ou bien à cause de notre insouciance va-t-il se plaindre de nous ? Combien de fois arrive-t-on à y penser ? On doit pouvoir se poser ces questions quotidiennement.

Le dévouement est la véritable mesure d'un amour sincère. Le dévouement a besoin que l'on applique ce que l'on dit sinon les paroles n'auraient aucun sens. Mawlana Rumî (qu'Allah bénisse son secret) nous interpelle au sujet de cette personne ignorante disant aimer et qui pourtant est fort éloignée de cette notion :

« Ne soyez pas le bouffon de la parole ! »

La personne qui s'éloigne un peu de sa terre natale ressentira tout de suite de la nostalgie, car son air, son eau et sa terre lui manqueront. Même si son pays est un désert, cela lui manquera tout autant. Il y aura toujours un lien de cœur qui le liera à son pays avec toutes les caractéristiques qu'il possède. Le véritable amour est ainsi. Mawlana Rumî nous rapporte ces paroles tirées de son Mathnawî :

Majnoun qui se trouve dans le désert par amour pour Leila, caresse et embrasse un chien dont la salive dégouline et qui perd ses poils. Les gens qui le voient en train de porter un grand intérêt à ce chien le décrivent. Lui répond :

« Si vous l'aviez regardé avec mes yeux, vous auriez compris mon action car ce chien vient du village de Leila alors qu'il y a d'autres villages. Lui a choisi le village de Leila pour y vivre et y devenir le gardien. Comment ne pas l'aimer... »

En bref, toutes les particularités qu'aime Allah et son Prophète (ﷺ), nous devrions les retrouver dans notre état et attitude. C'est pour cette raison que les serviteurs d'Allah dans leur façon de boire et de manger, de se lever ou de s'asseoir, ont toujours suivi les recommandations du Coran et de la Sunna et ont toujours éprouvé un plaisir spirituel indescriptible.

D'un autre côté, le véritable amour exige que l'on aime les choses que l'être aimé aime et que l'on repousse les choses qu'il n'aime pas. Alors si nous aimons Allah et son Prophète (ﷺ), on doit aussi aimer ce qu'ils aiment et avoir du ressentiment envers ce qu'ils détestent et ainsi forger notre caractère. Avoir une sympathie sincère pour celui qui le mérite et éprouver une haine certaine envers les ennemis d'Allah, de son Prophète (ﷺ), de l'Islam et des musulmans.

Même si Abû Lahab eût été l'oncle de notre Prophète, c'est parce qu'il persista dans sa violence blasphématoire que dans la sourate Al-Masad il fut damné par Allah .

Nous devons nous protéger des ennemis d'Allah et de son Prophète (ﷺ) en évitant de leur faire des éloges et en

acceptant aucun compliment venant de leur part. Peut-être pensent-ils que leur réputation s'améliorera, mais cela les conduira seulement à la colère d'Allah.

Voici un hadith qui nous montre l'attitude que nous devrions adopter concernant les choses qu'Allah déteste :

« *N'appellez pas "maître" l'hypocrite. Si vous le faites, la colère de votre Seigneur sera sur vous.* »

L'Imam Rabbani rapporte :

« *Mon frère ! Il y a deux choses envers lesquelles si tu ne montres pas de souplesse il n'y aura aucun problème. La première chose, c'est de marcher sur les pas de notre Prophète en pratiquant la loi islamique (charia) ; la seconde chose, c'est de manifester une amitié sincère et chaleureuse envers son maître spirituel (murchid). Si tu possèdes ces deux choses, rien ne pourra te nuire. Mais, qu'Allah te protège, s'il te manque une de ces deux choses, quand bien même tu ne pratiquerais que l'évocation d'Allah (dhikr), tu te trouveras toujours en état de frustration continue. Cet état de dhikr sera pour toi qu'un état d'istidraq⁴. La fin de cet état ne peut être que terrible.* »

Il faut solliciter Allah du plus profond de son cœur, être persistant et vouloir demeurer sur le droit chemin, car ses deux points représentent la vérité et le principal capital en matière de salut.

4) Il s'agit de l'état de toute personne qui a dévié du droit chemin et qu'Allah éprouve dans le but d'augmenter sa perversion. Allah lui accorde des bienfaits et lui montre que son état est satisfaisant. Une autre définition de l'istidraq correspond aux incroyants, aux pervers et aux faux maîtres spirituels. Concernant ces derniers, un état de pouvoir surnaturel peut être vu et on peut observer chez eux un état d'orgueil démesuré. Cette perspective ne rapprochera en aucun cas ces personnes d'Allah, bien au contraire.

Le croyant doit s'efforcer de marcher sur les pas du Prophète (ﷺ) et de ses héritiers (savants et dignitaires instruits et sages). Même dans ce cas, placé sur les voies les plus tortueuses, il pourra passer tranquillement et atteindre la porte du bonheur éternel. Dans le cas contraire, un homme sans guide est comme un bateau possédant un gouvernail brisé. Ce dernier ira toujours vers où le vent souffle, mais il ne pourra en aucun cas trouver le bon chemin. De plus, il ne pourra pas échapper à sa propre destruction. Dans ce cas, le croyant ne doit en aucun cas considérer comme acceptable son état et l'allure qu'il prend. Il doit toujours se remettre en question et corriger ses défauts. Il doit toujours pouvoir se regarder lui-même dans un miroir et ensuite s'arranger pour pouvoir rester sur la bonne voie.

Notre Prophète (ﷺ) représente le Coran par ses actes et ceux qui suivent son chemin sans jamais s'en éloigner sont les cheikhs. Prenons l'exemple d'un malade, il ne trouvera en aucun cas la guérison en lisant simplement un livre médical. Aucun homme ne pourra modifier son âme en lisant seulement les lignes des livres, car se débarrasser des maux comme l'orgueil, l'arrogance et l'égoïsme n'est pas facile. Même lorsqu'ils sont malades, les médecins font appel à d'autres médecins pour se soigner. Aucun juge ne rendra de jugement sur un dossier le concernant. Pour pouvoir obtenir un jugement, il devra être face à un autre juge. C'est pour cette raison que pour atteindre un degré spirituel élevé, nous avons besoin d'un guide spirituel pour nous diriger. Mawlana Rumî (qu'Allah bénisse son secret) nous explique pourquoi nous devons nous soumettre à un guide spirituel pour parfaire notre moralité, nous débarrasser



de nos désirs et purifier notre âme pour parvenir à la vérité divine.

Voici comment il nous l'explique :

« Un couteau qui possède un manche, comment peut-il se le faire tailler s'il n'y a pas un autre couteau pour le faire ? Va et montre tes blessures à un médecin qui soigne l'âme, car tu ne pourras pas te soigner toi-même... »

« Les pensées et les sentiments terrestres sont suivis par les médecins, mais les sentiments qui nous conduisent vers le divin, il faut les faire soigner par un guide spirituel. »

Notre Prophète (ﷺ) rapporte ceci dans un hadith :

« Le croyant est le miroir de son frère. »

En cela, notre Prophète (ﷺ) nous signale que les personnes sages sont comme un miroir clair et propre et que chacune d'elle peut s'y contempler pour voir son propre moi et sa véritable existence.

Ceux qui sont dépourvus d'un tel miroir ne pourront pas voir leurs erreurs et croiront que la misère qu'ils endurent est une bénédiction et qu'ils ne pourront pas se réveiller de leur insouciance. D'un autre côté, on retrouve de nos jours de tels ignorants tombés dans la fosse de l'insouciance qui n'hésitent pas à prendre à la légère et à minimiser les recommandations et la Sunna de notre Prophète (ﷺ). Ces derniers présentent des faiblesses majeures dans leur loyauté, leur respect et leur soumission face à notre Prophète (ﷺ). Ses malheureux n'hésitent pas à utiliser un langage irrespectueux (outrancier) à l'égard des grands sages qui ont marché sur les traces de notre Prophète (ﷺ). Ils minimisent le degré spirituel que ces

sages possédaient. Il n'y a aucun doute que cet état soit un aveuglement terrible du cœur. C'est faire montre de grossièreté envers les personnes qu'Allah aime, cette attitude conduisant inévitablement à la colère divine. Il est rapporté qu'Allah déclare la guerre aux personnes qui commettent les deux péchés suivants :

Le premier concerne les intérêts :

Un verset du Coran stipule en effet :

« Ô les croyants ! Craignez Allah et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire. Si vous êtes croyants et si vous ne le faites pas alors recevez l'annonce d'une guerre de la part d'Allah et de son Messager. Et si vous vous repentez vous aurez vos capitaux. Vous ne lézerez personne et vous ne serez point lésés⁵. »

Le second concerne la tyrannie faite envers les sages qu'Allah a choisis.

Un hadith rapporte en effet :

« Quiconque est hostile à un de mes sages serviteurs, qu'il sache que Je lui ai déclaré la guerre...⁶ »

Il ne faut pas oublier que dans toute l'histoire de l'humanité il n'y a pas une guerre perpétrée contre notre Seigneur où l'homme est sorti gagnant. À cet égard, manifester un comportement déplacé envers les serviteurs d'Allah, c'est attirer sur soi Son châtement.

L'Imam Rabbani nous rapporte en effet ces paroles :

« Ujub⁷ peut attiser comme le feu attise le bois les bonnes œuvres d'un croyant. Ujub naît avec le fait que quelque action

5)Al-Baqara, 2/278-279.

6)Al-Bukhârî, Riqaq,38.

7)Le fait de s'aimer soi-même et d'aimer ses propres oeuvres.

que la personne effectue, cela lui paraît sublime. Pour se débarrasser de cela, il est important de mettre en avant devant nos yeux nos défauts et nos erreurs en trouvant nos bonnes œuvres incomplètes et insuffisantes. De plus, une certaine honte devrait se manifester à la seule idée que ces bonnes œuvres pussent être divulguées... »

La satisfaction d'Allah prime dans l'intention que nous plaçons dans nos bonnes œuvres. Le serviteur doit être reconnaissant envers son Seigneur pour lui avoir permis de faire de bonnes œuvres. Il ne doit pas se vanter d'avoir fait de bonnes actions sinon il risquerait de les faire disparaître.

La croyance monothéiste ne tolère aucun partenariat. Entre autre, un croyant qui a fait construire une mosquée ou une école religieuse doit s'abstenir d'y faire inscrire son nom. En revanche, s'il est décédé, il n'y a aucune raison pour que les proches ne donnent pas son nom à l'œuvre ; bien au contraire, cet acte sera propice pour que l'on puisse se souvenir de cette personne avec la miséricorde d'Allah. Le fait de donner son nom lorsqu'on est vivant peut endommager la sincérité de l'action et cela ne serait pas juste.

Le croyant, en réalité, lorsqu'il fait une bonne œuvre – peu importe la peine qu'il prendra – ne pourra jamais aboutir à une action purifiée des défauts intérieurs et extérieurs. C'est pour cette raison que même s'il a accompli une grande action, le croyant ne doit en aucun cas la surestimer. Il doit toujours être modeste et admettre son impuissance envers son Seigneur pour qu'Il lui fasse grâce et accepte sa bonne action. On ne doit jamais oublier que nous avons besoin qu'Allah accepte les invocations (*douas*) et les

bonnes actions que nous faisons. Il est important que le croyant pieux qui a fait de bonnes œuvres ait une âme sincère lorsqu'il les adresse à Allah. Ses actions doivent donc être sincères sans qu'il n'y ait la moindre appréciation venant d'autres personnes qui s'y mêleraient. Il est impératif de dissimuler aux yeux du public toute bonne action que l'on entreprendrait de faire.

Un hadith rapporte qu'au Jour du Jugement dernier, il n'y aura aucune ombre autre que le trône d'Allah. Cet abri va abriter sept catégories de personnes dont l'une correspond à la personne qui donne une aumône de la main droite sans que la main gauche la voit. Si donner l'aumône peut inciter d'autres personnes à le faire aussi, il n'y a alors aucun problème, c'est autorisé. Mais il est utile de protéger la sincérité de son cœur de l'orgueil et de l'arrogance. Lorsque nous faisons de bonnes œuvres, il n'est pas seulement important de laisser de côté les appréciations que les personnes nous font, il est aussi impératif de se protéger de l'appréciation de notre propre ego (*nafs*). À cet égard, afin de le faire taire, le médicament le plus efficace est de ne pas lui faire oublier ses erreurs et ses défauts parce que dans le cas contraire il pourrait se vanter. En outre, il nous sera impossible de recevoir la récompense des actes que nous aurons accomplis étant donné qu'ils seront détruits.

Seigneur, fais que nos intentions et nos actes ne soient que pour Toi. Nous qui sommes des serviteurs impuissants, fais que Tu sois satisfait de nos bonnes actions, de notre bon état et de notre bonne moralité. Oriente-nous vers le bon chemin. À l'égard de notre religion, protège-nous de la fitna. Amin !

Utiliser Sa Force Pour Allah



—••••• Ahmet Taşgetiren —•••••

L'homme vient au monde avec une dette de l'âme. L'âme n'est pas l'œuvre de la force humaine. Par conséquent, l'Homme ne peut pas déterminer la raison de sa venue au monde par ses propres moyens. Le Créateur a dit « J'ai créé la mort et la vie pour vous soumettre à un examen concernant lequel d'entre vous mènera une meilleure vie »

S'agissant de la conception « d'une belle vie », dans un autre verset Dieu dit clairement « Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour M'adorer ». Il en ressort que la belle vie est une vie bâtie dans le cadre de l'adoration de Dieu...

Ce cadre est le cadre de vie idéal pour tous les êtres humains. C'est seulement

quand l'Homme a bâti toute sa vie dans le cadre d'adoration de Dieu qu'il s'est comporté conformément à l'objectif de la création, c'est-à-dire qu'il assume son statut d'Homme. Dans l'Islam, les mesures déterminant la sensibilité d'adoration de Dieu dans toutes les relations humaines sont bien organisées.

L'Homme, va construire sa propre vie dans ce cadre. Il devra également organiser ses relations avec d'autres personnes, et même avec tous les êtres animés et inanimés dans ce cadre. Il doit se dire « j'ai été créé. Mon Créateur a un objectif. Je dois modeler mon monde en fonction de cela. C'est cette façon de vivre qui doit constituer le bonheur pour moi. »

Quand l'Homme regarde le monde avec spiritualité, il fait usage d'un ensemble

de forces. Vivre signifie utiliser sa force. L'Homme voit, marche, parle, entend, utilise ses mains, pense, sème. Tout cela nécessite la spiritualité et une bonne réglementation. La réglementation principale est celle déterminée par Dieu. L'Homme s'éduque en utilisant ses petits pouvoirs conformément aux lois divines et l'objectif de création. Celui qui ne peut pas utiliser ses yeux pour Dieu, celui qui ne peut pas discipliner ses oreilles conformément à la réglementation divine, celui qui ne peut pas contrôler ses mains, sa langue, celui qui ne peut pas marcher sur la voie fixée par Dieu, celui qui ne médite pas sur Dieu, celui qui ne se réjouit pas pour Dieu ou qui ne verse pas ses larmes pour Dieu, fait fi de l'usage de son pouvoir dans les domaines où il est le plus impliqué. Quand à celui qui n'hésite pas à utiliser ce pouvoir, sa main, sa langue et son cerveau s'unissent à son cœur et donne lieu à une personnalité musulmane harmonieuse. Dieu demandera aux hommes : « pourquoi ne l'avait vous pas fait ? ». C'est-à-dire « pourquoi les comportements de votre cœur et de votre langue sont-ils si détachés ? »

L'Homme, dans son évolution, acquiert de nouvelles forces... Il acquiert des biens ; il construit une famille ; il obtient des enfants ; il gravit des échelons sociaux ; il atteint le pouvoir...

L'Homme est appelé à savoir que tout cela, y compris l'âme, est un cadeau de Dieu. Si Dieu ne l'avait pas voulu, ces choses là n'existeraient pas... De même que si Allah ne l'avait pas voulu l'Homme n'existerait pas, c'est-à-dire l'homme, la femme et l'enfant n'existeraient pas ; les oiseaux, les jardins, la terre, le ciel, les étoiles, le soleil, l'or, l'argent, les états et les gouvernements aussi n'existeraient pas. Tout cela a été créé en tant que matériel et destiné à l'usage de l'Homme.

L'Homme se trompe beaucoup sur ce point. L'Homme qui sait qu'il n'est pas le créateur de ses propres yeux, ayant construit une cabane à base de la boue, prend du plaisir

dans à dire « j'ai construit des petites montagnes ». Il construit des palais avec de l'or, et s'enorgueillit de l'avoir fait. L'Homme pense-t-il qu'il est le créateur de son enfant, qu'il est le créateur de sa maison, qu'il a lui-même fondé son travail, qu'il a gagné de l'argent par sa propre force, qu'il a lui-même bâti des états? Donc il croit qu'il est le créateurs des ses biens ? Qui est alors à l'origine de ces tremblements de terre, ces inondations, ces malheurs familiaux, ces décès, ces destructions ? L'Homme ne se reconnaît pas comme étant l'auteur des ces malheurs, il accomplit des mauvais actes et octroie leurs méfaits à Dieu. La cause est la confusion de pensée... La cause est l'oubli de l'objectif de création... La cause est la perte du sens de la vie...

D'après une certaine interprétation, la racine du mot « Homme » viendrait du mot « oubli ». L'homme oublie l'objectif de la création, sculpte à souhait une divinité et se met à fonder un monde à sa convenance. C'est à ce niveau que la méchanceté commence. Car Allah a dit : s'il plusieurs dieux avaient existé sur la terre, la terre et les cieux entreraient dans la tourmente. Quand l'Homme oublie son créateur et se lance dans l'idolâtrie, il n'y aura pas seulement deux, trois ou quatre divinités mais des divinités aussi nombreuses que les hommes, c'est-à-dire des créatures qui imposent à tout prix leurs lois. Sa finalité est la tourmente.

Dans chaque domaine où l'Homme peut utiliser son pouvoir, il existe cette possibilité de méchanceté, car l'utilisation de la force mène toujours au risque de la lutte de position accompagné de l'oubli de l'objectif de la création. C'est pour cela que la religion, qui est la réglementation prescrite par Dieu pour l'Homme, contient les principes qui ont pour but réguler l'utilisation du pouvoir par l'Homme. Cela est dû au fait que tout être humain, d'une manière ou d'une autre utilise sa force et pour cela il faut une réglementation au dessus de son désir et son ego. De la même



façon que Dieu a fixé un règlement pour l'utilisation des yeux, il l'a également fait pour la gestion d'une de la famille, pour la maternité, pour la paternité, pour l'enfance, pour la gestion des biens et le pouvoir politique.

L'histoire de Karoun dans le Coran est un exemple type du non respect de la loi divine concernant la gestion des biens. Le Pharaon est un exemple concernant l'excès du pouvoir politique. Karoun pensait que Dieu n'était pas le dispensateur de sa richesse et qu'il l'avait acquise lui-même. Quant au Pharaon, il avait tellement cru en la démesure de son pouvoir qu'il se considérait comme un « dieu ». Karoun et le Pharaon sont des exemples d'hommes atteints d'ambition démesurée.

Pourtant, Allah le tout Puissant a prescrit une quote-part appelée « la part d'Allah » pour que l'Homme n'oublie pas à quel point sa relation avec la richesse matérielle est relative. Toute fortune qui n'a pas verser la part d'Allah est considérée comme sale. La fortune est une responsabilité, c'est une charge qu'on porte sur le dos. Pouvoir arriver auprès de Dieu avec la fortune et être capable de dire « je me suis acquitté du droit cette pour dont Tu m'as gratifié » est un travail très difficile.

Car en dépit d'une fortune aussi énorme que des montagnes, il faut rester pieux, et puis la gestion de la fortune dépend d'un certain nombre de règlements. Il faut considérer qu'une partie de nos biens ne nous appartient pas et l'utiliser pour le compte de Dieu...

Le pouvoir exécutif?

Celui qui fait usage de ce pouvoir est différent de ceux qui ont des responsabilités dans des domaines plus individuels où il faut utiliser les yeux, les mains ou les pieds. Même la gestion des biens implique moins de responsabilité comparée à la gouvernance. Etant donné que le pouvoir exécutif implique dans son essence le pouvoir de gouvernance, il a des particularités qui attisent l'égo de l'Homme. Lorsque vous gouvernez, vous décidez pour les hommes, vous gérez la société. Votre décision organise la vie des hommes. Les hommes vous regardent dans les yeux. Votre pouvoir entraîne la soumission. Vous pourvoyez ou vous privez les hommes. Comme d'ordinaire cela ressemble à un statut qui vous permet de décider du destin des hommes. C'est pour cela que gouverner est d'une part comme une position qui permet de diriger les hommes « au nom de Dieu ». L'Homme est en vérité « le kha-

life choisi par Dieu sur la terre » car dans tous les domaines où il utilise le pouvoir il est responsable des biens de Dieu. Quand il gouverne les hommes, il est responsable d'un califat encore plus grand. L'irresponsabilité d'un dirigeant transforme indubitablement le monde en enfer : le monde de Pharaon ou de ses contemporains despotes...

D'après les évaluations de l'Islam, le pouvoir exécutif, dans son ensemble est un pouvoir « confié » à l'Homme par Dieu. Ainsi, de la même façon que le tribunal n'est pas la propriété du Président du tribunal, l'état aussi n'est la propriété privée de son chef. Le gouverneur n'a pas le pouvoir de décider sur le destin de ses administrés. Le peuple est la propriété de Dieu. Il faut regarder le peuple de cette façon. La justice est la règle principale dans la gouvernance des hommes. Il n'existe pas de rideau en la malédiction des opprimés et Dieu. Dieu est le Juge entre les oppresseurs et les opprimés.

Dans le saint Coran, il existe des lois claires concernant la façon dont le pouvoir exécutif doit être accompli. Deux versets montrent nettement la différence entre deux façons de gouverner. Le Coran définit les dirigeants comme : « ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la Salat, acquittent la Zakat, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah. » (Sourate Al Hajj, 41)

Nous apprenons également du Coran les caractéristiques du mauvais dirigeant : « Dès qu'il tourne le dos, il parcourt la terre pour y semer le désordre et saccager culture et bétail. Allah n'aime pas le désordre! Et quand

on lui dit: «Redoute Allah», l'orgueil criminel s'empare de lui. L'Enfer lui suffira, et quel mauvais lit, certes!» (Sourate Al Baqara, 205)

Ces deux versets montrent la différence des relations entre Allah et deux types de gouvernance. Dans le premier type de gouvernance, le gouverneur est un serviteur d'Allah. Il « fait sa prière », c'est-à-dire qu'il accomplit ses cinq prières quotidiennes. Il fait l'aumône c'est-à-dire qu'il sait qu'Allah est le Dispensateur de biens et Il donne à qui Il veut ce qu'Il veut. Il ordonne le convenable et interdit le blâmable. Il sait que l'issue finale de toute chose appartient à Allah. Il ne gouverne pas de manière arbitraire, mais tel que prescrit par Allah.



Dans le deuxième type de gouvernance, le gouverneur place « son égo » avant l'adoration de Dieu. Sa gouvernance sème la méchanceté, le désordre sur la terre ainsi que la destruction de la culture et du bétail.

Par conséquent, l'élément déterminant dans l'adéquation du « musulman et du pouvoir » est « utiliser sa force pour Dieu ». La sensibilité générale du musulman de dire « Allah voit tout ce que je fais » doit également devenir un règlement personnel dans l'exercice du pouvoir. Le « dirigeant juste » est parmi ceux qui ont « accès à une place d'honneur auprès d'Allah le Jour de la Résurrection » car gérer les egos de plusieurs millions de personnes qui constituent une société dans la voie de l'objectif de la création sans dépasser les limites prescrites par Allah équivaut à la réussite à un grand examen.



Prof. Dr. Hasan Kâmil Yılmaz

L'abondance et la fertilité sont des termes souvent utilisés comme synonymes. Pourtant, ce sont deux notions différentes.

Les termes « abondance » et « débordement », d'après le dictionnaire, réfèrent au débordement d'un cours d'eau, à la révélation d'un secret longtemps contenu, à l'excès et à la grâce. Dans le Coran, le même mot débordement est utilisé quand il s'agit de « verser des larmes »¹. Ce mot est également utilisé dans ce sens dans les sourates du Coran² et les hadiths³.

Dans le soufisme, le débordement et l'abondance sont des termes généralement utilisés pour parler de l'excès de la miséricorde dont Dieu entoure Ses serviteurs. La

raison d'être de l'univers est l'amour et l'affection. La particularité de l'amour est l'intensité. D'ailleurs, dans un hadith saint, il est dit : « J'étais un trésor caché, J'ai fait recours au savoir, c'est-à-dire J'ai voulu Me faire connaître et J'ai créé les êtres vivants »⁴. Le recours d'Allah au savoir fut à l'origine de la création des hommes et des djinns. Par ailleurs, dans un verset, Allah dit : « **Je n'ai créé les hommes et les djinns que pour m'adorer** »⁵. Dans son interprétation de ce verset, Ibn Abbas pense que l'expression « pour M'adorer » signifie « pour Me connaître ». Il existe un lien entre la causerie et le savoir. Quand l'homme fait connaissance de quelque chose, il l'aime, après l'avoir aimé, il le connaît mieux. La causerie devient alors une source de prospérité.

1) Al-Ma'ida, 5/83.

2) Raghîb Al-Isfahânî, Al-Mufradât s. 584.

3) Ibn Al-Athîr, Al-Nihaya, 1484-48.

4) Kash al-Khafa II, 132, hadith no: 2016.

5) Adh-Dhâriyât, 51/56.

De la même façon que l'amour est la raison de la création de l'univers, la pérennité de cet univers dépend de la loi dictée par cet amour. De la même façon que la pérennité et la reproduction des espèces se font dans le cercle de l'attraction et de l'amour, les systèmes de croyance et l'ordre social sont également basés sur les principes de l'amour. Si les systèmes religieux et sociaux ne se basent pas sur ces principes, ils ne peuvent pas épanouir l'homme de façon durable. Par ailleurs, pour atteindre la foi parfaite de notre Prophète (saw) bien aimé, la condition principale est d'aimer Allah plus que tout⁶. L'atmosphère de joie, qui régnait comme une pluie d'amour à l'époque du Prophète (saw), résultait non seulement de la grâce divine mais aussi de la solidarité des fidèles. La conversation avec Dieu, raviver l'envie d'être avec Lui et établit l'union des cœurs par un vent doux de grâces. Les sentiments et la spiritualité qui se manifestent auprès d'Allah ont été transmis par le truchement du Prophète à ses Compagnons et à sa communauté. Les Compagnons du Prophète (saw) étaient tellement captivés par la densité et la profondeur de ses récits qu'ils écoutaient dans le silence total. Par la suite, ils ont transmis la spiritualité qu'ils ont reçue du Prophète (saw) aux *tabi'i* (deuxième maillon de la chaîne de transmission de l'Islam après le mort du Prophète (saw)) et les *tabi'i* à leur tour l'ont transmise aux *tab' tabi'i* (ceux qui constituent le troisième maillon de la chaîne de transmission de l'Islam). Cette chaîne de transmission constitue ce que les soufis appellent « transfert de spiritualité », car ce transfert a été pérennisé jusqu'à nos jours par une chaîne spirituelle de transmission. Cette acception du mot spiritualité renvoie à l'ouverture du cœur par les fidèles et son remplissage par l'inspiration et la grâce divine. Le hadith qui annonce que le Prophète (saw) « descendra sur le lieu de commémoration des fidèles »⁷ confirme l'exis-

6) An-Nasa'i, Iman, 34 ; ibn Maja, Fiten 23 ; Muslim, Iman.
7) Kash al-Khafa II, 70, hadith no: 1772.

tence de ce genre de grâce. L'imam Ghazali, dans son commentaire de ce hadith, lie tout à la condition d'action et de bienfait en déclarant que « le moyen par lequel la descente du Prophète (saw) se fera est la naissance de l'envie de ressembler aux prophètes ». Les soufis aussi se sont appropriés ce point de vue en établissant que la fertilité est liée au bienfait d'une foi ferme⁸.

Les soufis utilisent le mot « abondance » pour exprimer la miséricorde d'Allah qui accorde excessivement Ses bienfaits à Ses fidèles. Dieu rapproche ses fidèles qui ont la foi en Lui à travers sa grâce. En revanche, ceux qui sont épris d'un amour vain pour les mondanités perdent tout contrôle de soi sous l'effet du vin. Les personnes qui se trouvent dans leur environnement sont affectées par cette situation. C'est pour cela que les hommes doivent s'inspirer d'un verset clairement ordonné, à savoir « **soyez avec les véridiques** »⁹. De la même façon que celui qui entre dans le hammam ressentirait sur sa peau l'influence de la chaleur qu'il ne voit pas à l'œil nu, toute personne qui se trouve sous l'influence de la densité des causeries portant sur la science, le savoir et la religion, verra son intention et sa volonté affectées. Cette influence ne s'accomplit qu'en fonction de l'aptitude et de la disposition de tout un chacun. D'ailleurs un poète disait :

Labondance des œuvres dépend de la disposition du peuple.

Quand les pluies d'avril tombent sur une coque de mollusque, elle devient une perle, pourtant ces pluies constituent un poison pour le serpent.

Cela veut dire que chacun peut profiter de l'abondance de grâce divine en fonction de sa disposition. Pour atteindre la prospérité, il faut assister aux causeries éducatives

8) Hasan eş-şarka-vi, Elfazu's-sufiyye, Iskenderiyye ts. s. 54.

9) At-Tawba, 9/119.

portant sur la science, le savoir, la religion, et se rapprocher des personnes pieuses.

Dans le soufisme, la notion d'abondance est souvent utilisée dans un sens proche de la notion de bénédiction. L'abondance requiert la grâce d'Allah. Allah est la source de multiplication de toute chose. Le Coran, le Prophète (saw) et les fidèles n'étaient que des moyens de transmission de la spiritualité.

Dans le coran, il existe des versets qui racontent que les peuples qui ont la foi et qui craignent Dieu obtiendront le pardon ainsi qu'une grosse récompense, et ceux qui s'emprisonnent dans les mondanités sont sur la mauvaise voie¹⁰.

Quant au terme « bénédiction » qui a la même racine sémantique que le mot grâce, il est utilisé pour parler des sujets aussi divers que le Coran et l'univers. L'utilisation répétitive du mot « salam » aux côtés des autres mots comme « bénédiction » et « miséricorde » montre à suffisance leur proximité sémantique. D'ailleurs, dans l'invocation « At-tahiyatou », la demande de la paix, de la clémence et des bénédictions d'Allah sur le Prophète et sur les serviteurs vertueux démontre qu'ils sont ceux par qui les hommes doivent passer pour atteindre la miséricorde et la bénédiction d'Allah.

Le terme bénédiction signifie les « bienfaits d'Allah » car Il est le Dispensateur de toute chose sur terre. D'ailleurs dans le Coran, l'accouchement de la femme âgée du Prophète Abraham est considéré comme une bénédiction¹¹.

Plusieurs hadiths élargissent les ressources de bénédiction divine. Il s'agit du hadith selon lequel la tribu des serviteurs d'Allah dénommée « Abdal »¹² est à l'origine des bénédictions terrestres et du hadith qui rapporte que la crainte d'Allah par les jeunes,

la multiplication des animaux, l'allaitement des nourrissons par des femmes âgées sont des sources de bénédiction pour l'homme¹³. Il en est de même du hadith qui parle des bonnes actions d'un fidèle musulman vis-à-vis de ses voisins¹⁴.

Un croyant a foi au fait que tout bienfait, toute grâce, toute bénédiction, est un don d'Allah pour Ses serviteurs. Il oriente toujours toutes ses prières vers Allah. Il Lui soumet tous ses besoins. Cela est une nécessité pour tout croyant musulman. En outre, un croyant ayant pour objectif l'obtention de la miséricorde et de la bénédiction d'Allah sait qu'il fait partie d'une congrégation et que la prière qu'il effectue en congrégation est sept fois plus bénéfique que celle effectuée individuellement. L'objectif du dhikr, des causeries éducatives, des prières en congrégation chez les soufis est d'atteindre cette bénédiction afin de percevoir la grâce divine que portent les cœurs des croyants.

Dans la pensée soufie, la notion d'abondance est liée la multiplication des êtres vivants. Les êtres vivants se multiplient à tout moment par la grâce d'Allah. Dans ce sens il existe deux types d'abondance : l'abondance la plus sacrée et l'abondance bénie. L'abondance bénie apparaît quand l'homme donne la priorité au savoir. L'abondance la plus sacrée est au-delà du pouvoir humain. L'école de pensée d'Ibn 'Arabî s'est formée sur la base de cette pensée.

Dans ce texte, nous n'entrerons pas dans les détails de cette acception du mot abondance. Nous avons juste voulu montrer quelques usages de ces termes dans le contexte du soufisme. Bref, la propagation de la spiritualité ainsi que la miséricorde et la bénédiction qu'elle implique donne naissance à la volonté et à l'effort.

10)Hûd, 11/48; Al-A'raf, 7/96,

11)Hûd, 11/73.

12)Musnad, I, 112; Hilya, I, 8-9.

13)Al-Bayhaqî, Sunan al-kubrâ, III, 345.

14)Muslim, Iman, 234.

LE DROIT D'ALLAH SUR SES CREATURES

Pr. Dr. Ismail Lutfi Çakan

D'après Mou'adh ibn Jabal (ra), le prophète (saws) a dit:

Le Prophète (saws), qui me portait en croupe sur un âne, me dit: «O Mou'adh! Sais-tu quel est le droit d'Allah sur Ses créatures (serviteurs) et quel est le droit des créatures (serviteurs) sur Allah?» Je dis: «Allah et Son Messager le savent mieux que moi». Il dit: «Le droit d'Allah sur les créatures (serviteurs) est qu'elles l'adorent sans rien Lui associer; et le droit des créatures (serviteurs) sur Allah est qu'Il ne soumette pas au supplice celui qui ne Lui associe rien».¹

Les principes fondamentaux

Ce hadith nous enseigne que les principes fondamentaux de la soumission à Allah résident dans la reconnaissance de Ses bienfaits à travers la foi et le comportement, dans un rappel constant de Sa présence (le Tawhid).

L'objectif de la création

1) Bukhari, Tawhid 1, Libas 101, Jihad 46, Isti'dhan 30 ; Muslim, Iman 48-49 ; Tirmidhi Iman 18 ; Ibni Maja Zuhd 35 ; Ahmed Ibn Hanbal, II, 309, 525, 535, III, 260-261.

L'objectif de la création est la reconnaissance et la soumission (adoration) au divin. Allah le fait savoir directement dans le Coran: « Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »² « Ô hommes! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés vous et ceux qui vous ont précédés. Ainsi atteindriez-vous à la piété. »³

Un appel commun

Depuis Adam (as) tous les prophètes appellent au même message, à savoir le rattachement de notre foi, de nos paroles et de nos actes au principe du Tawhid.

« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: «Adorez Allah et écarterez-vous du Tagut»⁴. »

La réalité de l'univers

La réalité de l'univers provient du Tawhid, c'est-à-dire de l'unité d'Allah, de Sa dissemblance avec toute autre créature et de

2) Sourate 51 ad-Dariyat, verset 56

3) Sourate 2 al-Baqara, verset 21

4) Sourate 16 al-Nahl, verset 36

l'absence d'association. Cependant, l'histoire de l'humanité a souvent été le spectacle de débats et de confrontations entre les amoureux du Tawhid, qui s'efforcent à guider les hommes vers la perception du divin, et ceux qui **associent des égaux** à Allah, usant de mauvaises interprétations afin de détourner les hommes du droit chemin (shirk). La lutte entre la guidance et la perdition, le Tawhid et le shirk, réapparaît constamment dans l'histoire de l'Homme.

Néanmoins, « **l'association à [Allah] est vraiment une injustice énorme** »⁵. Aller à l'encontre du principe du Tawhid constitue en effet une offense à l'égard de toute forme d'existence.

En effet à l'image de l'univers, seule la foi en l'Unique peut apporter l'harmonie. C'est uniquement à travers une telle foi que le droit à l'égard des autres créatures peut être respecté.

Le droit d'Allah (al-haqq ul-Lah)

Il ne peut y avoir de vraie religion sans le pilier du Tawhid. Néanmoins avec le temps, cette centralité, ce principe, se perd au détriment de religions déformées, détournant les hommes du droit chemin. C'est la raison pour laquelle le message de l'unité d'Allah est rappelé aux hommes via les révélations faites aux prophètes. La dernière fois que le Très-Haut rappela la réalité du Tawhid de manière claire et explicite, se fut lors de la révélation islamique. La sourate 112 du Coran, **sourate al-ikhlas**, trace les contours du Tawhid et détermine son essence. Le hadith rappelé en introduction enseigne lui aussi le Tawhid comme fondement de la soumission au divin, défini comme « **le droit d'Allah sur Ses serviteurs** ».

Le droit d'Allah renvoie donc à l'aptitude de se soumettre entièrement à Lui. C'est l'état spirituel dans lequel se trouve notre cher pro-

phète (saws) : « **Ne M'associe rien; et purifie Ma Maison pour ceux qui tournent autour, pour qui s'y tiennent debout et pour ceux qui s'y inclinent et se prosternent.** »⁶

L'expression « adorer » ou « se soumettre » renvoie à l'évocation profonde d'Allah, à un culte uniquement tourné vers Lui, animé par une foi sincère.

Pour devenir un véritable adorateur – c'est-à-dire quelqu'un qui complète humblement les actes d'adoration – la première étape est d'être habité par la foi du Tawhid. Toute soumission au divin qui n'expérimenterait pas ce lien d'unicité ne connaîtrait pas la véritable saveur de l'adoration. Car l'associationnisme (shirk) n'est que perversion, apportant tristesse ici-bas et châtement dans l'au-delà.

Un engagement essentiel

La définition de l'adoration ('ibadah), est toujours liée au concept de **non-associationnisme**, quelque soit la source, le verset ou le hadith. A vrai dire, avant même de s'engager à ne rien associer à Allah, on trouve le principe du Tawhid. A l'origine de cet engagement il y a la Jahiliyya⁷, période durant laquelle les hommes associaient à Allah une multitude d'idoles malgré leur croyance en Lui. Grâce à cet engagement de ne rien associer au Très-Haut, les gens abandonnèrent ces cultes. Ainsi, le fondement de la foi réside dans cette vigilance à ne jamais remplacer Allah par un autre objet d'adoration. En d'autres termes, l'engagement de ne rien associer à Allah constitue à la fois la définition et l'orientation première du Tawhid. L'abandon du shirk, c'est le Tawhid. Lorsque l'on récite la « shahada » – lā ilāha illa Lah⁸ – on célèbre le Tawhid. Quelque soit les rai-

5) Sourate 31 Loqman, verset 13

6) Sourate 22 al-Hajj, verset 26

7) L'époque dit de « l'ignorance », celle qui précéda la Révélation faite au prophète (saws) dans la péninsule arabique. (NdT)

8) L'attestation de foi: "il n'y a de dieu que Dieu" (NdT)

sons ou les circonstances, tant que le shirk n'est pas abandonné le Tawhid ne peut être contemplé. Tant qu'on ne se purifie pas du shirk, les portes de la soumission au divin restent closes.

Le fait de **n'associer aucune chose** à Allah est un engagement profond. Par le terme « **chose** », l'aspirant au divin entend tout concept ou objet relatif au monde matériel et spirituel. Quelque soit le sujet, juridique ou social par exemple, l'adorateur ne nourrit pas la volonté de remplacer l'orientation et la décision d'Allah avec d'autres références. Non seulement il refuse de contester, d'entacher ou de changer le principe inviolable du Tawhid, mais il récusé aussi de l'adapter ou de le soumettre à des valeurs et des pensées mondaines. En effet, la religion ne peut se mélanger aux mondanités, d'autant plus dans un monde dénoué de spiritualité, fermé à la religion et diffuseur de nouvelles formes de shirk. L'engagement de **n'associer aucune chose à Allah** résonne avec d'autant plus de véhémence dans un monde où le Tawhid apparaît sans défense, où les personnes se réclamant de l'Islam avouent leur incapacité devant ce qu'ils appellent un « fait accompli ». Malheureusement, nous nous accoutumons à cette modernité indifférente au retour du shirk et à son installation dans notre environnement quotidien. D'un associationnisme contemporain qui, en dessinant une société totalement insoumise à la sagesse divine, constitue la plus grande injustice perpétuée à l'encontre de la création.

Le droit à l'adoration (al-haqq ul-'ibād)

Dans le hadith cité en introduction se trouve à la fois la définition du droit d'Allah et celui de Ses créatures ou serviteurs. Cette description revient toujours clairement dans les autres versions du hadith⁹: «Le droit

9) L'existence de plusieurs versions d'un même hadith s'explique par le fait qu'une parole du Prophète (saws) peut être rapportée par plusieurs compagnons, suivie

d'Allah sur les créatures (serviteurs) est de croire en Son unicité sans rien Lui associer; et le droit des créatures (serviteurs) sur Allah est **qu'Allah ne les soumette pas au supplice**».

Evidemment, il est connu qu'Allah le Très-Haut n'est tenu de faire aucune chose. Personne ne « possède » un droit sur Lui. Néanmoins, s'Il a fait cette promesse, s'Il a défini ce droit, Il le réalisera certainement par Sa Grâce et Son Excellence :

«Allah, vraiment, ne manque jamais à Sa promesse.»¹⁰

Le Prophète (saws) nous a annoncé la bonne nouvelle de cette miséricorde, la promesse que toute personne qui évite le shirk et qui est habitée par le Tawhid sera protégée de tout supplice. Dans toutes les versions du hadith qui nous sont parvenues, le rapporteur – le grand compagnon Mou'adh ibn Jabal (ra) – voulut transmettre la bonne nouvelle au peuple. Cependant, le Prophète (saws) ne lui en donna pas l'autorisation. Il (saws) craignait en effet que les gens tombent dans une forme de fainéantise et abandonne leurs actions dans le bien ainsi que leur sincérité dans leur soumission à Allah : «Ne la leur annonce pas (la bonne nouvelle) car ils ne compteraient plus sur leurs propres œuvres».¹¹

Néanmoins, par peur que la communauté conserve un droit morale sur lui après son départ vers l'au-delà, Mou'adh ibn Jabal (ra) nous transmet ce hadith alors qu'il rendait son dernier soupir.

La réalité d'aujourd'hui

Certains groupes ignorants, ou certaines personnes qui n'ont pas atteints une maturité spirituelle, se permettent de déformer la nature des obligations religieuses sous prétexte

d'une chaîne de transmission différente (isnad) au cours de l'histoire. (NdT)

10) Sourate 3 Al Imran, verset 9; sourate 13 al-Ra'id, verset 31; sourate 39 az-Zoumar, verset 20

11) cf. note n.1

d'avoir atteint personnellement les vérités divines (haqiqat). Ils prétendent ainsi que les actes d'adoration ne sont pas obligatoires. Dans leur perversion de la définition du licite (halal) et de l'illicite (haram), ils affirment sans aucune preuve que l'abandon des actes rituels ne représente pas une cause de punition divine ou de perdition.

Pourtant, la vie exemplaire du Prophète (saws) plaide pour l'exact opposé : **«et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la certitude (la mort).¹²⁾»**

Ainsi une personne qui s'affranchit d'actes que le Prophète (saws) respectait scrupuleusement ne peut être reconnu comme membre de sa communauté. Quiconque fuit l'adoration ne peut trouver d'excuse, car sans le Tawhid nulle repentance ; sans adoration, nulle soumission au divin et nulle bonheur.

Il se trouve des personnes qui d'un côté mènent une vie totalement contraire à la religion et de l'autre acceptent toutes les autres voies qui se présentent à eux. Certains ordonnent même aux autres de les suivre. Ce sont ceux qui acceptent les versets de la Mecque mais se soulèvent contre ceux de Médine¹³⁾, qui

disent « oui » à l'Islam, aux nobles principes sociaux que cette religion véhicule, mais récusent catégoriquement la Shari'a. La dure réalité de nos pays¹⁴⁾ est résumée par l'attitude de ces gens qui importent leur haine dans les mosquées et maudissent la Shari'a à haute voix lors de la prière au défunt (salat ul-janaza). En réponse à cette impasse, les hommes doivent être habités par le Tawhid. En d'autres termes, ils doivent pouvoir ac-

cepter le « droit d'Allah » sur eux et vivre en conformité, à l'intérieur des limites citées dans le hadith. Sans quoi les hommes se laisseraient gagner par la triste réalité de ceux qui acceptent la prière (salat) mais refusent l'aumône légale (zakat), de ceux qui invoquent l'impératif de modernisation afin de détourner les cœurs de la guidance.

Il est pourtant possible de donner à la modernité et à l'excellence (c.-à-d. la réalité du Tawhid traversant les époques) la juste part qui leur revient, sans pour autant déstabiliser par des éléments de shirk. A cet égard, la promesse d'accéder au bonheur et d'être protégé contre tout supplice est réservée à celles et ceux qui rendent à Allah Son droit ; non à ceux qui

se perdent dans des compréhensions incorrectes et passionnelles, dans des interprétations associationnistes et dans d'autres égarements ombrageux.

Le Prophète (saws), qui me portait en croupe sur un âne, me dit: «O Mou'adh! Sais-tu quel est le droit d'Allah sur Ses créatures (serviteurs) et quel est le droit des créatures (serviteurs) sur Allah?» Je dis: «Allah et Son Messager le savent mieux que moi». Il dit: «Le droit d'Allah sur les créatures (serviteurs) est qu'elles l'adorent sans rien Lui associer; et le droit des créatures (serviteurs) sur Allah est qu'Il ne soumette pas au supplice celui qui ne Lui associe rien».

12) Sourate 15 al-Hijr, verset 99

13) Les versets révélés à la Mecque sont souvent décrits comme purement spirituels, et ceux descendus à Médine comme portant une dimension politique et juridique. Bien que cette vision ne soit pas dépourvue de raccourcis, la période mecquoise recouvre en effet les premières révélations et donc la découverte de la quête du divin, quand la période médinoise renvoie plutôt aux premiers développements de la Oumma et à la vie en société. (NdT)

14) c.-à-d. les sociétés majoritairement musulmanes (NdT)



LE RAPPORT A LA MERE, LE RAPPORT AU MONDE

—•••••  Tüba Sökmen  —•••••

Dans un de mes derniers articles, j'analysais la notion de « qualité de la vie » présente chez l'être humain. Plus précisément, j'essayais d'évaluer sous un angle nouveau ce qui constitue l'un de ses plus grands enjeux, à savoir les relations avec ses congénères. C'est à travers cette question que j'en suis venue à partager avec vous des données fondamentales ainsi que mes propres réflexions sur la notion de **senti-ment de confiance**. Comment se développe ce sentiment à la petite enfance et comment se manifeste-il par la suite dans les relations sociales de l'individu et dans les épreuves de la vie auxquelles il fait face ?

Dans ce présent numéro je vais poursuivre ce questionnement, en me basant sur

une catégorisation sur les différents types de caractères et de conceptions du rapport de confiance - ou de non confiance - à soi et aux autres. Il existe à ce sujet quatre groupes sociaux, regroupant chacun une certaine psychologie du rapport de confiance vis-à-vis de soi et des autres, à savoir:

- La confiance donnée à soi ainsi qu'aux autres (le rapport confiant)
- La confiance donnée à soi mais pas aux autres (le rapport indifférent)
- La confiance accordée aux autres mais pas à soi (le rapport obsessionnel)
- La confiance accordée ni à soi ni aux autres (le rapport anxieux)

Le rapport confiant

Il émerge d'une petite enfance qui s'est idéalement passée, d'un rapport intime entre la mère et le bébé. A l'instant même où la mère surprend son bébé dans le besoin, elle accourt vers lui avec soutien, tendresse et compassion. Il résulte de cet effort un lien clair et sécurisant entre la mère et son enfant. Cette relation est facilement repérable dans le fait que la mère et le bébé soient ensemble en permanence. La mère qui sans interruption pense à son bébé et le désire, commence à donner le lait à son enfant, et ce dernier à sentir l'odeur de sa maman du bout de son nez. C'est dans cet environnement de confort que le corps, l'intelligence et les qualités sociales de nombre de bébés se développent sainement. Le bébé qui est certain de se retrouver près de sa mère, acquiert une confiance en soi et ressent le désir de rencontrer son entourage. Alors qu'il commence à marcher à quatre pattes, une certaine distance se crée entre les deux. Le bébé interroge son entourage tout en prenant soin de ne pas trop s'éloigner de sa mère, vers laquelle il lance de nombreux regards furtifs. En effet, s'il n'est pas près d'elle il ne sent plus à l'aise, à l'abri, et commence à pleurer. Il ne s'apaise rapidement qu'en l'embrassant. Ainsi, il peut continuer de jouer et de découvrir les personnes qui l'entourent. Cette forme idéale du rapport entre la mère et l'enfant permet à ce dernier de se construire sainement et de ressentir à la fois une confiance en soi, un sentiment de sérénité dans ses relations sociales, en avance sur son âge, ainsi que les bases d'un sentiment de confiance envers son Créateur.

De la sorte, il s'aperçoit naturellement de l'intérêt, de l'amour et de la valeur auxquels il mérite ; de même qu'il se rend compte de la valeur, de la confiance, de l'amour et de l'intérêt que méritent les personnes qui l'accompagnent au quotidien. Dans cette atmosphère, se crée à l'intérieur de l'environnement social de l'enfant un lien

harmonieux. C'est par ce moyen que l'enfant croit à l'ordre divin et à la puissance du Très-Haut, à la répartition qu'Il fit des créatures par Sa volonté, Sa miséricorde et Sa tendresse, résultat de Sa toute maîtrise sur les choses. C'est à travers une telle expérience qu'il peut acquérir un caractère reconnaissant envers les bienfaits qu'Il détient, et goûter à la patience, au *tawakkul* (abandon en Allah) c'est-à-dire d'un sentiment de confiance envers son Créateur. De la même façon que le bébé a ressenti l'apaisement dans la proximité de sa mère, il ressentira la paix et la confiance dans la proximité d'Allah, en tant qu'adorateur.

Le rapport indifférent

Il résulte d'une certaine attitude que l'on rencontre à la période de la petite enfance. Celle d'une mère qui, inconsciemment, encourage le développement d'un caractère égoïste chez le bébé, en lui offrant énormément de cadeaux avant même qu'il en ressente le besoin.

Au milieu d'une telle atmosphère, le bébé qui se forme ne ressent plus le besoin d'être près de sa mère ni d'être surveillé par elle. Il ressent la capacité de s'en éloigner et se comporte d'ailleurs comme tel. Ce comportement se poursuit à l'âge adulte. Quand bien même la personne ait confiance en elle, elle ne parvient pas à accorder cette confiance aux autres. D'un point de vue social, elle ne parvient pas à entretenir des relations saines, car elle porte constamment un regard critique sur autrui. De plus, ce sentiment égoïste constitue un obstacle dans la relation au divin. Quand l'enfant se présente à son Créateur rempli de fierté et d'arrogance il ne perçoit pas Sa force et Sa souveraineté. A l'inverse, plus il grandit plus il prend conscience de sa propre force. Petit à petit il en vient à se perdre spirituellement, sa suffisance l'incite à abandonner, son arrogance le pousse à l'indifférence. Il en vient à mener une vie solitaire, loin des autres. Dans ce type de rapport, la personne est incapable d'accorder à

son épouse, à ses enfants comme à ses amis, l'intérêt, l'amour et le respect qu'ils méritent.

Le rapport obsessionnel

Dans ce cas, la mère remplit son devoir maternel mais en y ressentant de la gêne. La période durant laquelle elle doit prendre soin de l'enfant est une période qui lui est pénible. Lors des activités qui les lient tous les deux, elle ne parvient pas à donner suffisamment de place au divertissement et au jeu. L'enfant qui grandit dans ce type de rapport, ne se perçoit pas comme une personne aimée et estimée. En manque de confiance, il se comporte comme s'il était tributaire des autres. Il accomplit des sacrifices inutiles afin de plaire à ses camarades. L'objectif de tous ses efforts n'est autre que l'espoir d'acquiescer un sentiment de confiance. Cependant, cet acharnement est incapable de lui apporter le bonheur. Car le bonheur ne peut se trouver dans le regard des autres.

Cette situation fait écho à un drame malheureux qui eut lieu il y a quelques mois dans la ville de Kahramanmaraş (au sud de la Turquie), dans laquelle quatre frères se sont suicidés à la suite de la mort de leur mère. Il est possible de relier leur traumatisme avec le type de rapport qu'ils connurent avec elle. En effet, il semble que ces jeunes ne pouvaient concevoir de vivre dans l'insécurité qu'engendra cette disparition. Le fait qu'ils aient préféré la voie du suicide indique l'existence de failles dans leur rapport à la mère.

En effet, à cause du manque de confiance qu'il suscite, une personne qui connaît un rapport obsessionnel à la mère a plus de chance de tomber dans un désespoir profond au cours de sa vie. Quand bien même cette relation ne porte pas directement atteinte sa foi, sa mélancolie peut le conduire à une certaine insouciance du divin. Et ainsi peut se faire oublier le Très-Haut. Quand la peur de la punition divine et l'enfermement l'emportent sur l'amour et l'espoir d'être récompensé.

Le rapport anxieux

Dans ce type de rapport, la personne n'a malheureusement confiance ni en sa personne, ni aux autres. C'est le cas d'un enfant qui a constamment changé de nourrice lors de la petite enfance. Dans cette situation, le bébé s'attache exagérément à une personne, mais du fait qu'il n'ait jamais connu d'ensemble ordonné et stable, ne parvient pas à lui faire confiance malgré cet attachement. Il faut savoir que chaque personne qui s'occupe du bébé accorde une attention différente à l'enfant, répond à ses besoins avec une sensibilité qui lui est propre. Dans cette configuration fragile, la connaissance intime de donner et de recevoir ne peut se développer au sein du bébé de moins de 12 mois. Cette situation angoissante influence négativement l'enfant sur ses relations sociales futures. En effet, bien que la personne se liera avec les autres, il sera difficile pour elle de leur faire confiance. La vie en dehors de la maison lui fera peur, l'angoisse la rendra susceptible et capricieuse. Ce déficit de confiance entachera toutes les sphères de sa vie, l'amenant vers une vie dénuée de quiétude, pour elle ainsi que pour ses proches.

Dans le domaine de la foi, l'attachement requiert aussi un sentiment de confiance solide. La personne qui a connu un rapport anxieux à la petite enfance ne pourra pas ressentir d'attachement fort dans sa vie future, son sentiment de confiance ayant été atrophié par des comportements négligeants à son égard.

Lorsqu'est évoquée la période dite innocente de la petite enfance, c'est -à-dire entre 0 et 1 an, et les schémas relationnels qui s'y tissent entre la mère et son bébé, on se rend compte que l'enfant n'est en vérité pas si innocent qu'il n'y paraît. En effet, les parents ne réalisent généralement pas à quel point leurs erreurs influencent très tôt la personnalité de leurs enfants. Lorsque ces derniers commencent à parler et à formuler leurs pre-



mières expressions, ils réutilisent les mauvaises paroles et attitudes ainsi que les appréhensions de leurs parents. Cette sensibilité de l'enfant est d'autant plus vraie vis-à-vis des mères, avec qui le rapport se crée beaucoup plus tôt. Il leur est donc primordial de construire un rapport sain et sûr entre elle et leur bébé.

Si la mère est obligée de reprendre le travail juste après l'accouchement, le mieux pour elle est de trouver chez les grands-mères de l'enfant une personne qui puisse offrir un même amour inconditionnel et une même attention au bébé. Si les grands-mères en question ne sont pas non plus disponibles, une autre nourrice doit alors être trouvée. Quel que soit la personne qui veut bien apporter son aide, elle ne doit pas uniquement s'attacher à l'attention et aux besoins physiques de l'enfant. Le point crucial dans la recherche d'une nourrice est de chercher une personne qui pourra offrir à l'enfant l'amour, l'intérêt, la tendresse et le soin dont il a besoin. Car le lien que cette personne tis-

sera avec l'enfant déterminera le rapport de l'enfant à la vie et aux autres. Et ce rapport, à son tour, dirigera et structurera ses futures relations sociales. La nourrice doit pouvoir entretenir le développement d'un sentiment de confiance chez le bébé. Pour cela, elle doit posséder plusieurs qualités fondamentales, parmi lesquelles se trouvent la confiance, l'expérience, la compassion, l'amour des bébés et de son travail, le sens de la responsabilité, la maîtrise du relationnel et la volonté d'assister les parents dans les tâches ménagères. De plus, il est nécessaire que cette personne maintienne cette motivation pendant une durée minimum d'un an.

Néanmoins, la situation idéale, à la fois pour la mère et la santé psychologique et spirituelle de l'enfant, reste que la mère s'occupe personnellement de son bébé durant une période d'au moins un an après l'accouchement.



Le But De La Creation De L'homme Dans Le Coran Et La Sunna

Mohamed Roussel

١ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

Au Nom d'Allah le Miséricordieux le Tout Miséricordieux Allah l'Omnipotent Créateur des univers et de ce qui les peuple proclame lui-même l'utilité de Sa Création :

رَبَّنَا مَا خَلَقْتَ هَذَا بَاطِلًا سُبْحَانَكَ فَقِنَا عَذَابَ النَّارِ...

1)Rappel : Cette formule appelée la Basmala est d'une grande importance comme l'a grandement souligné le savant Abdul Qâdir al Jilani (q.s.) en rappelant ce hadith : Abû Wâ'il a rapporté, d'après `Abdallâh ibn Mas`ud (qu'Allah soit satisfait de lui) : « Celui qui veut qu'Allah le délivre des dix-neuf gardiens al-zabâniya qu'il dise Bismillah al-Rahman al-Rahim, car cette parole est (composée) de dix-neuf lettres, et Allah le Très-Haut fera de chacune de ces lettres un paradis » - Précision : Al Zabâniya sont les 19 gardiens de l'Enfer-

...Notre Seigneur! Tu n'as pas créé cela en vain. Gloire à Toi! Garde nous du châtiement du Feu.²

Alors concernant l'humain, quelle est la raison et l'objectif de sa création ? Le Coran nous l'enseigne ainsi:

وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ

Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent.³

Et pourquoi cette détermination à vouloir être adoré ? Tout simplement parce qu'il convient à celui qui a reçu la vie puis a reçu dans son environnement tout ce qui a été créé pour lui et qu'enfin comme contrepar-

2)Saint Coran sourate Al Imran (3) verset 191

3)Saint Coran sourate Az Zâriyât (51) verset 56

tie de la juste reconnaissance des bienfaits se verra octroyer d'encore meilleures rétributions dans l'au-delà. C'est ce que le Saint Coran explique :

Allah demande à l'homme d'adorer Celui qui a créé l'espèce humaine:

يَا أَيُّهَا النَّاسُ اعْبُدُوا رَبَّكُمُ الَّذِي خَلَقَكُمْ
وَالَّذِينَ مِنْ قَبْلِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ

O hommes! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés vous et ceux qui vous ont précédés. Ainsi atteindriez-vous à la piété.⁴

Allah a créé la terre, la pluie pour que des fruits destinés à l'homme surgissent de la terre

الَّذِي جَعَلَ لَكُمُ الْأَرْضَ فِرَاشًا وَالسَّمَاءَ بِنَاءً وَأَنْزَلَ مِنَ
السَّمَاءِ مَاءً فَأَخْرَجَ بِهِ مِنَ الثَّمَرَاتِ رِزْقًا لَكُمْ فَلَا تَجْعَلُوا لِلَّهِ
أَنْدَادًا وَأَنْتُمْ تَعْلَمُونَ

C'est Lui qui vous a fait la terre pour lit, et le ciel pour toit; qui précipite la pluie du ciel et par elle fait surgir toutes sortes de fruits pour vous nourrir, ne Lui cherchez donc pas des égaux, alors que vous savez (tout cela).⁵

هُوَ الَّذِي خَلَقَ لَكُمْ مَا فِي الْأَرْضِ جَمِيعًا ثُمَّ اسْتَوَىٰ إِلَىٰ
السَّمَاءِ فَسَوَّاهُنَّ سَبْعَ سَمَاوَاتٍ وَهُوَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ

C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre, puis Il a orienté Sa volonté vers le ciel et en fit sept cieux. Et Il est Omniscient.⁶

وَبَشِّرِ الَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ أَنَّ لَهُمْ جَنَّاتٍ تَجْرِي
مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ كُلَّمَا رُزِقُوا مِنْهَا مِنْ ثَمَرَةٍ رِزْقًا قَالُوا
هَذَا الَّذِي رُزِقْنَا مِنْ قَبْلُ وَأَتُوا بِهِ مُتَشَابِهًا وَلَهُمْ فِيهَا أَزْوَاجٌ
مُطَهَّرَةٌ وَهُمْ فِيهَا خَالِدُونَ

• Allah promet le Paradis éternel à ceux qui croient en Lui et font de bonnes œuvres.

Annonce à ceux qui croient et pratiquent de bonnes œuvres qu'ils auront pour demeures des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux; chaque fois qu'ils seront gratifiés d'un fruit des jardins ils diront: «C'est bien là ce qui nous avait été servi auparavant». Or c'est quelque chose de semblable (seulement dans la forme); ils auront là des épouses pures, et là ils demeureront éternellement.⁷

• Et en quoi consistent les bonnes œuvres ?

C'est agir en fonction de la responsabilité qui a été confiée à l'homme à savoir agir en protecteur de la Création comme Allah l'indique en parlant de la mission de « vicaire » (Khalifa) conférée à l'homme :

...إِنِّي جَاعِلٌ فِي الْأَرْضِ خَلِيفَةً...

«Je vais établir sur la terre un vicaire «Khalifa».⁸

Mission que les composantes de la nature telles que les cieux, la terre et les montagnes remplis de crainte par l'importance de la mission avaient refusé:

إِنَّا عَرَضْنَا الْأَمَانَةَ عَلَى السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَالْجِبَالِ فَأَبَيْنَ
...أَنْ يَحْمِلْنَهَا وَأَشْفَقْنَ مِنْهَا

Nous avons proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes la responsabilité (de porter les charges de faire le bien et d'éviter le mal). Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur...⁹

LA SUNNA

Ces citations coraniques parfaitement illustratrices du motif de la création

4)Saint Coran sourate Al Baqarah (2) verset 21

5)Saint coran sourate Al Baqarah (2) verset 22

6)Saint coran sourate Al Baqarah (2) verset 29

7)Saint Coran sourate Al Baqarah (2) verset 25

8)Saint Coran sourate Al Baqarah (2) verset 30

9)Saint coran sourate Al Ahzab (33) verset 72

de l'homme, bon nombres d'autres autant claires pourraient être citées, passons en à l'évocation dans la sunna prophétique de notre bien-aimé prophète Muhammed (paix et bénédiction soient sur lui).

En fait la sunna prophétique n'apporte pratiquement rien quant aux citations ci-dessus énumérées et les semblables qu'on peut trouver dans le Saint Coran. Mais la sunna apporte à la fois une confirmation de ce qui précède et y ajoute la méthode à employer pour être digne de la mission de « vicaire » qu'Allah le Tout-Haut a confié à l'homme.

C'est ce qui est communément appelé la Recommandation du Bien et la Proscription du mal qu'on évoquera dans d'autres écrits, mais au-delà de cette partie, une grande énumération y est faite en ce qui concerne l'au-delà et l'ampleur de la miséricorde divine mais aussi de la punition qui attend les « rebelles » et autres « négateurs ».

- La miséricorde divine

Mou'adh Ibn Jabal (qu'Allah soit satisfait de lui) rapporte: «Le Prophète (paix et bénédiction soient sur lui) qui me portait en croupe sur un âne me dit: «O Mou'adh! Sais-tu quel est le droit de Dieu sur Ses créatures et quel est le droit des créatures sur Dieu?» Je dis: «Dieu et Son Messager le savent mieux que moi».

Il dit: «*Le droit de Dieu sur les créatures est qu'elles l'adorent sans rien Lui associer; et le droit des créatures sur Dieu est qu'il ne soumette pas au supplice celui qui ne Lui associe rien*». Je dis: «O Messager de Dieu! Puis-je annoncer cette bonne nouvelle aux gens?»

Il dit: «*Ne la leur annonce pas car ils ne compteraient plus sur leurs propres œuvres*». ¹⁰

Selon Abou Musa (qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (paix et bénédiction soient sur lui) a dit: «*Dieu le Très-Haut étend Sa Main la nuit pour agréer le repentir du pé-*

cheur du jour et étend Sa Main le jour pour agréer le repentir du pécheur de la nuit et cela jusqu'à ce que le soleil se lève de l'Occident (signe de la fin du monde)». ¹¹

La grandeur du Paradis

D'après Abou Hourayra (qu'Allah soit satisfait de lui) le Messager de Dieu (Bénédictioin et salut soient sur lui) a dit: «*Dieu le Très-Haut dit: «J'ai préparé à mes pieux serviteurs ce que nul œil n'a vu, nulle oreille n'a entendu et nul esprit ne peut imaginer.* » ¹²

- Définition résumée des bonnes œuvres ouvrant la porte du Paradis

Selon Abouddarda (qu'Allah soit satisfait de lui), le Messager de Dieu (Bénédictioin et salut soient sur lui) a dit: «*Voulez-vous que je vous dise qu'elles sont vos meilleures œuvres, quelles sont celles qui sont les plus pures et les plus méritoires auprès de votre Roi, celles qui élèvent le plus haut votre degré, celles qui vous rapportent plus de salaire que le don de votre or et de votre argent ou que le fait d'aller à la rencontre de vos ennemis pour en frapper les cous et pour qu'ils vous frappent les vôtres?*»

Ils dirent: «Nous voulons bien».

Il dit: «*C'est l'évocation de Dieu exalté*». ¹³

Puisse Allah nous compter parmi ceux qu'Il jugera avoir accompli des bonnes œuvres et nous rétribuer par le Paradis et nous évite les actions qui mènent en Enfer.

Amin

11)Source Riyadh as Saleeheen Trad. Dr Salah Eddine Kechrid Hadith No 437 P.114

12)Boukhari hadith No3244 (source: Sahih Boukhari Tome iv Ed. La Maktaba Al A'sriyyah – Beyrouth p.376)

13)Rapporté par Attirmidhi – Source Riyadh as Saleeheen Trad. Dr Salah Eddine Kechrid – Hadith 1441 Page 360

10)Unanimement reconnu authentique



Qui va nous Accueillir?

Ömer Çelik

Nous vivons dans un monde tel qu'il n'y pas de décision nulle part.

Tout est en évolution, développement et transformation constantes. Le monde vit un renouvellement permanent; ceux qui naissent grandissent et meurent et d'autres viennent à leur place. Tous les biens, royaumes, autorités et moyens changent d'emplacement et sont transmis de main en main.

Le plus énorme et effectif de ces changements sous-jacents est bien entendu la mort. Elle est réelle, ruine tout, démolit l'ordre établi en le remplaçant par un nouveau selon des conditions différentes.

Quand nous mourrons, nos corps sont donnés en sacrifice à la terre; peu de temps après elle devient pestilentielle et une nourriture pour les vers, les scorpions et les insectes avant de redevenir de la terre.

Alors où ira notre âme ? Qui l'accueillera et l'emportera ? Comment se retrouveront les gens du bien et ceux du mal ?

Le Coran et les Hadiths répondent à ces questions.

Voyons quelles sont les réponses:

الَّذِينَ تَتَوَفَّاهُمُ الْمَلَائِكَةُ طَيِّبِينَ يَقُولُونَ سَلَامٌ
عَلَيْكُمْ ادْخُلُوا الْجَنَّةَ بِمَا كُنْتُمْ تَعْمَلُونَ

Ceux dont les Anges reprennent l'âme - alors qu'ils sont bons - [les Anges leur] disent: «Paix sur vous! Entrez au Paradis, pour ce que vous faisiez».¹

إِنَّ الَّذِينَ قَالُوا رَبُّنَا اللَّهُ ثُمَّ اسْتَقَامُوا تَتَنَزَّلُ عَلَيْهِمُ الْمَلَائِكَةُ أَلَّا تَخَافُوا وَلَا تَحْزَنُوا وَأَبْشِرُوا بِالْجَنَّةِ الَّتِي كُنتُمْ تُوعَدُونَ

نَحْنُ أَوْلِيَاؤُكُمْ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَفِي الْآخِرَةِ وَلَكُمْ فِيهَا مَا تَشْتَهِي أَنْفُسُكُمْ وَلَكُمْ فِيهَا مَا تَدْعُونَ

Ceux qui disent: «Notre Seigneur est Allah», et qui se tiennent dans le droit chemin, les Anges descendent sur eux. «N'ayez pas peur et ne soyez pas affligés; mais ayez la bonne nouvelle du Paradis qui vous était promis.

Nous somme vos protecteurs dans la vie présente et dans l'au-delà; et vous y aurez ce que vos âmes désireront et ce que vous réclamerez,²

Dire « Notre Seigneur est Allah » signifie reconnaître l'unicité divine, n'accepter rien en dehors de Lui et ne rien Lui associer. Puis « se tenir dans le droit chemin » signifie continuer dans le sens de la confession de la Seigneurie d'Allah et suivre fermement ses commandements et interdictions.

Les anges descendent sur les croyants dans trois périodes que sont la mort, dans la tombe et au moment de la résurrection. Ils enseignent aux héritiers de ne pas pleurer sur les morts après leur décès par peur qu'ils ne rencontrent des mauvaises choses dans l'au-delà car Allah l'Omnipotent traitera avec bonté ceux qui auront laissé le bien derrière eux et leur octroiera au Paradis des bénédictions encore plus grandes que le bien qu'ils ont laissé sur terre.

Voyons maintenant la situation de ceux qui n'auront pas une belle fin :

وَلَوْ تَرَىٰ إِذِ يَتَوَفَّى الَّذِينَ كَفَرُوا الْمَلَائِكَةُ يَضْرِبُونَ وُجُوهَهُمْ وَأَدْبَارَهُمْ وَذُوقُوا عَذَابَ الْحَرِيقِ

Si tu voyais, lorsque les Anges arrachaient les âmes aux mécréants! Ils les frappaient sur leurs visages et leurs derrières, (en disant): «Goûtez au châtement du Feu.»³

Le Messager d'Allah (Bénédiction et Salut sur lui) évoque ainsi comment, au moment de la mort, se passera la rencontre de ceux qui auront fait le bien et de ceux qui auront fait le mal :

«Quand un fidèle serviteur quitte ce monde pour l'au-delà, il lui vient depuis le ciel des anges blancs vêtus d'habits blancs et disent :

Ô bonne âme ! Sors pour jouir du pardon et de la miséricorde divine. Elle sortira en coulant comme une goutte d'eau qui échappe de la bouche d'une carafe. Quand l'ange de la mort recevra l'âme, les autres anges s'en saisiront tout de suite et la mettront dans le linceul et la baigneront dans le parfum et elle en recevra la meilleure odeur de musc sur terre.

Les anges remonteront porteurs de cette âme, et chaque fois qu'ils passeront auprès d'un groupe d'ange, ceux-ci diront : « quelle est cette bonne âme ? » - Ils répondront : c'est celle d'Un tel fils d'Un tel en employant les meilleurs noms que le défunt avait dans sa vie d'ici-bas. Arrivés au ciel le plus bas, on en sollicitera l'ouverture qui sera obtenue sitôt demandée. Au niveau de chaque ciel l'âme sera accueillie par les meilleurs et accompagnée jusqu'au ciel suivant ; et ce jusqu'à son arrivée au septième ciel.

C'est alors qu'Allah dira :

«Placez les écritures concernant mon serviteur dans les plus hautes sphères du septième ciel. Puis ramenez-le à la terre puisque c'est à partir d'elle que j'ai créé mes serviteurs et c'est

1)Saint Coran sourate An Nahl (16) verset 32

2)Saint Coran sourate Fussilat (41) versets 30 & 31

3)Saint Coran sourate Al Anfal (8) verset 50

en elle que je les retournerai et c'est à partir d'elle que Je les ressusciterai.»

Et son âme sera ramenée à son corps, et deux anges se présenteront à lui et le mettront debout et lui diront :

« Qui est ton Maître ? » « Allah est mon Maître »

« Quelle est ta religion ? » « L'Islam est ma religion »

« Qu'en est-il de cet homme qui vous a été envoyé ? » « Il est le Messager d'Allah »

« Comment l'avez-vous su ? » « J'ai lu le livre d'Allah et y ai adhéré et cru en lui »

Une clameur dira depuis le ciel :

« Mon serviteur a dit vrai. Préparez-lui un lit et des vêtements au paradis. Ouvrez-lui une porte débouchant sur le paradis de sorte qu'il pourra en recevoir l'avant-goût et la fraîcheur. » On lui élargira sa tombe l'espace d'une vue d'œil, et un homme se présentera à lui pour lui dire ceci : « sois rassuré que ce jour est celui qui t'était promis. »

« Qui es-tu puisque ton visage présage du bien ? ! »

- « Je suis ta bonne œuvre ! »

« Maître, fais venir l'Heure pour que je puisse rejoindre ma famille et mes biens »

Quand un serviteur infidèle quitte la vie d'ici-bas pour l'Au-delà, lui viendront du ciel des anges noirs munis de serviettes dures et ils s'installeront à vue d'œil de lui. Puis l'ange de la mort viendra s'asseoir près de sa tête et dira : « ô âme mauvaise ! Sors pour faire l'objet de la colère d'Allah et Son dépit. L'âme se dispersera alors dans son corps. Mais on l'en extraira de manière à déchirer les veines comme une brosse en fer que l'on retire de la laine mouillée. L'ange de la mort la prendra. Et les autres anges s'en saisiront tout de suite et l'envelopperont dans leurs serviettes dures dont se dégagera l'odeur la plus nauséabonde sur terre. Ils remonteront

avec cette âme et, chaque fois qu'ils passeront près d'un groupe d'anges ceux-ci diront :

« Quelle est cette mauvaise âme ? »

- « C'est Un tel fils d'Un tel » en employant les plus désagréables noms dont on l'appelait ici-bas. Et, ce jusqu'à ce qu'ils arrivent au ciel le plus bas. Puis ils en demanderont l'ouverture mais ne l'obtiendront pas. Là, le Prophète récita le verset : **« Pour ceux qui traitent de mensonges Nos enseignements et qui s'en écartent par orgueil, les portes du ciel ne leur seront pas ouvertes... »** [Sourate 7 - Verset 40]

Allah le Puissant et Majestueux dira :

« Mettez les écritures concernant mon serviteur dans un registre placé dans la plus basse couche de la terre. Puis ramenez-le sur terre puisque c'est à partir d'elle que J'ai créé les humains et c'est en elle que Je les retournerai et c'est d'elle que je les ressusciterai. » Son âme sera alors jetée.

Selon le rapporteur, le Prophète récita ce verset :

« ...quiconque associe à Allah, c'est comme s'il tombait du haut du ciel et que les oiseaux le happaient, ou que le vent le précipitait dans un abîme très profond. » (Sourate 22 - Verset 31)

Le Prophète poursuit :

« C'est alors que l'âme du défunt sera ramenée à son corps et les anges l'interrogeront en ces termes :

« Qui est ton Maître ? » « Eh bien, eh bien. Je ne sais pas »

« Quelle est ta religion ? » « Eh bien eh bien. Je ne sais pas. »

Une clameur dira depuis le ciel : préparez-lui un lit et des vêtements en enfer. Ouvrez-lui une porte débouchant sur l'enfer. Chaleur et vent brûlant lui viendront de là et sa tombe sera rétrécie de sorte que ses côtes se croiseront. Puis un homme au visage désagréable,



aux vêtements désagréables et à l'odeur nauséabonde lui dira : « Sois assuré que ce jour est le mauvais jour qui t'était promis ».

« Qui es-tu puisque ton visage présage du mal ? » - « Je suis ta mauvaise œuvre »

- « Maître, ne fais pas venir l'Heure »⁴

Encore une fois le bien-aimé prophète (bénédiction et salut sur lui) nous informe ainsi sur la situation de celui qui est mourant et de ce qu'il voit:

D'après `Aicha (qu'Allah soit satisfait d'elle), le Prophète (pbsl) a dit: « *Celui qui aime rencontrer Allah, Allah aime le rencontrer; celui qui répugne à rencontrer Allah, Allah répugne à le rencontrer.* »

Je dis: « O Envoyé d'Allah! Est-ce qu'il s'agit de l'horreur qu'on éprouve envers la mort? Eh bien! Nous tous avons la même horreur de la mort ».

Le Prophète (pbsl) répondit: « *Pas exactement. Il faut plutôt entendre par cela que lorsqu'on annonce au croyant qui est sur le point de mourir, la miséricorde, la grâce et le*

paradis d'Allah, désire alors rencontrer Allah et Allah désire également le rencontrer. Quant à l'infidèle, au moment de mourir, comme on lui annonce le châtement d'Allah et Ses punitions, il répugne à rencontrer Allah et Allah répugne également à le rencontrer. »⁵

Il est certain que la sortie (de l'âme) après la mort est un voyage ardu. Mais il y a une grande et bonne nouvelle pour les croyants qui connaissent Allah et accomplissent les actes d'adoration qui lui ont été ordonnés. Pour ceux qui prennent au sérieux les ordres religieux et les mises en gardes et avertissements effrayants.

Comme est heureuse l'âme qui peut s'en remettre aux anges de la miséricorde vêtus de soie blanche.

Comme est malheureuse l'âme dont le corps de ceux qui se sont perdus, a été apportée sous une forme abominable et sont morts sous les coups de punition donnés par les anges.

4) Rapporté par Abû Dâwûd, 4753 et par Ahmad (18063)

5) Muslim, Le Livre des invocations 14-17 – Voir aussi Al Bukhari, Rikâk 41



AU COMMENCEMENT DE L'HUMANITE

Fatma Nur Cihan

A l'évocation du premier homme et des premières générations, viennent directement à l'esprit la première rébellion et la première exclusion, le premier péché et le premier repentir.

Sur ces thèmes, nous partageons tous des hadiths qui nous sont plus ou moins familiers. Cependant, j'aimerais ici relire ces événements à la lumière de notre première source de guidance, à savoir le Saint Coran.

L'ancêtre des hommes

Le Saint Coran nous enseigne que l'humanité toute entière est le fruit des enfants d'Adam (as):

Ô hommes! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse¹.

S'il en est ainsi, cela signifie que tous les Hommes, jusqu'au Jour dernier, sont les enfants d'Adam, et non pas l'œuvre d'une vulgaire et hasardeuse évolution, d'une simple existence qui se serait développée. Ils sont bien les enfants d'un Prophète (as), d'un homme choisi spécialement par Allah parmi toute sa création. Nous devons donc faire attention à ne pas entacher cette valeur distinguée offerte par Allah, mais au contraire en peser la pleine mesure.

1) Sourate An-Nisa, verset 1

Des représentants d'Allah (Khalifa) sur terre

Allah le Très-Haut informa les anges de son intention de créer l'homme:

Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges : «Je vais établir sur la terre un vicaire «Khalifa».²

Les anges s'en étonnèrent. Cette réaction était-ce due à leur propre expérience de la vie? Avaient-ils reçu un savoir contenu dans la Tablette Préservée (Al-Lawh al-Mahfoûdh)? Ou bien étaient-ils dans l'incapacité à percevoir la qualité intrinsèque de l'homme?

Ils dirent : «Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier? « - Il dit : «En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas! «.³

Devant ces mots, les anges proclamèrent la grandeur d'Allah (SubhanaAllah) et avouèrent leur impuissance.⁴

Cela signifie donc que l'homme a été créé dans le but de représenter Allah sur terre (Khalifa). Le sens de ce Califat (c-a.-d la responsabilité de la représentation, l'attestation du Juste sur terre) réside dans le fait de représenter la volonté d'Allah ici-bas, en respectant Ses ordres et Ses interdictions.

Après avoir averti les anges de Son intention, Allah le Très-Haut créa Adam (as) à

2) Sourate al-Baqara, verset 30

3) Sourate al-Baqara, verset 30

4) Sourate al-Baqara, verset 31-33

partir de l'argile. Il lui dit «Sois!» (Koun) et il fut immédiatement (Fa yakoun).⁵

Le premier ordre et la première rébellion

Puis une fois le corps d'Adam (as) créé, Allah lui insuffla son âme. C'est à ce moment précis que les anges reçurent l'ordre de se prosterner.⁶

Avant tout autre considération, le simple fait qu'Allah ait insufflé l'âme à Adam (as) démontre à quel point l'Homme fut honoré et anobli. Ainsi, Allah nous explique les raisons pour lesquelles l'être

humain possède cette soif de gravir les échelles de la noblesse et la faculté de s'élever jusqu'aux cieux. Mais de la même façon, en nous rappelant que nous sommes faits d'argile, Allah nous met en garde sur notre tendance à tomber dans les chemins déviants, ceux menant à la bassesse et aux passions.

L'Homme est en perpétuel mouvement entre ces deux états contradictoires de l'âme, à savoir l'ignominie (al-fujûr) et la crainte référentielle d'Allah (al-taqwa).⁷

A l'instant même où Allah insuffla l'âme dans le corps d'Adam (as), les anges se prosternèrent. A l'exception d'Iblîs...⁸ Jusqu'alors, Iblîs était un Jin vivant au Paradis parmi les anges.⁹

5) Sourate al-Imran, verset 59; sourate al-Hijr, verset 28

6) Sourate al-Hijr, verset 29

7) Sourate al-Shams, versets 7-10

8) Sourate al-Hijr, versets 30-31; sourate Al-A'raf, verset 11.

9) Sourate al-Kahf, verset 50



Allah questionna Iblis sur son refus de se prosterner devant Adam (as):

«Ô Iblis, pourquoi n'es-tu pas au nombre des prosternés?»¹⁰

Iblis lui répondit:

Il dit : «Je ne puis me prosterner devant un homme que Tu as créé d'argile crissante, extraite d'une boue malléable»¹¹

«Je suis meilleur que lui : Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile».¹²

Face à l'orgueil, à l'arrogance, à la protestation et à la rébellion d'Iblis, le véritable Majestueux *Al-Jalil*, l'Orgueilleux *Al-Mutakabbir* répondit:

Et [Allah] dit : «Sors de là [du Paradis], car te voilà banni! Et malédiction sur toi, jusqu'au Jour de la rétribution!»¹³

Dans un autre verset, Il le refoula de la manière suivante:

[Allah] dit : «Descends d'ici, Tu n'as pas à t'enfler d'orgueil ici. Sors, te voilà parmi les méprisés.»¹⁴

Le délai accordé au Shaytan

Maudit, expulsé du Paradis, le Shaytan souhaite un dernier délai, une dernière permission, afin de pouvoir détourner Adam (as) et ses descendants du droit chemin jusqu'au Jour dernier. Allah lui accorda ce délai, pour un temps que Lui seul connaît.¹⁵

La sagesse résidant dans ce délai accordé au Shaytan se retrouve également, mais

de façon dissimulée, chez l'Homme. Il s'agit de l'épreuve du bien et du mal, à laquelle l'Homme doit faire face ici-bas. En vérité, l'ennemi de l'Homme réside en premier lieu dans sa capacité d'utiliser sa force, sa volonté et sa raison. Cependant, c'est grâce à cette même capacité qu'il peut prendre conscience, par lui-même, de la véritable valeur du Paradis. Par le fruit de son effort et de son travail, qu'il peut apercevoir la beauté d'Allah (jama-luLAH).

Ne mesurant pas la grandeur de sa faute, Shaytan défia Allah en ces termes:

«Puisque Tu m'as mis en erreur, dit [Satan], je m'assoierai pour eux sur Ton droit chemin»;¹⁶

Il dit : «Ô mon Seigneur, parce que Tu m'as induit en erreur, eh bien je leur enjolerai la vie sur terre et les égarerai tous»¹⁷

Le Shaytan, votre véritable ennemi

De cette façon, Allah présenta le Shaytan comme un ennemi d'Adam (as) et de ses descendants. Comme la créature qui les cibla pour mieux les égarer:

Alors Nous dîmes : «Ô Adam, celui-là est vraiment un ennemi pour toi et ton épouse. Prenez garde qu'il vous fasse sortir du Paradis, car alors tu seras malheureux.»¹⁸

Le Diable est pour vous un ennemi. Prenez-le donc pour un ennemi. Il ne fait qu'appeler ses partisans pour qu'ils soient des gens de la Fournaise.¹⁹

Le fruit interdit

Adam et sa femme Eve (as) sont les premières personnes à qui Shaytan ait manifesté

10) Sourate al-Hijr, verset 32; sourate al-Sad, verset 75

11) Sourate al-Hijr, verset 33

12) Sourate Al-Araf, verset 12; sourate Sad, verset 76

13) Sourate al-Hijr, versets 34-35

14) Sourate Al-Araf, verset 13

15) Sourate al-Hijr, versets 36-38; sourate Al-Araf, versets 14-15

16) Sourate Al-Araf, verset 16

17) Sourate al-Hijr, verset 39

18) Sourate al-Taha, verset 117

19) Sourate al-Fatir, verset 6

son hostilité. Ces derniers vivaient alors au Paradis, dans la pleine quiétude, mangeant et buvant toutes sortes de délices.²⁰ Cependant, Allah l'Exalté leur avait interdit de s'approcher d'un arbre, en guise d'épreuve.²¹ D'un côté il s'agit d'une épreuve pour Adam et notre mère Eve (as), de l'autre d'une occasion donnée au Shaytan.

«Descendez, dit [Allah], vous serez ennemis les uns des autres. Et il y aura pour vous sur terre séjour et jouissance, pour un temps.» Là, dit (Allah), vous vivrez, là vous mourrez, et de là on vous fera sortir.»

Il se rapprocha d'Adam et de sa femme (as) et utilisa tous les moyens en sa disposition afin de leur garantir qu'ils pouvaient manger le fruit de l'arbre interdit:

Puis le Diable, afin de leur rendre visible ce qui leur était caché - leurs nudités - leur chuchota, disant : «Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels!». Et il leur jura : «Vraiment, je suis pour vous deux un bon conseiller». Alors il les fit tomber par tromperie. Puis, lorsqu'ils eurent goûté de l'arbre, leurs nudités leur devinrent visibles; et ils commentèrent tous deux à y attacher des feuilles du Paradis. Et leur Seigneur les appela : «Ne vous avais-je pas interdit cet arbre? Et ne vous avais-je pas dit que le Diable était pour vous un ennemi déclaré?»²²

Le repentir d'Adam et d'Eve (as)

De la même façon que le Shaytan s'était rebellé contre Allah, Adam (as) se rebella à son tour en transgressant un interdit divin. Cependant, bien que le début de l'action soit de même nature, à savoir la transgression, la manière dont réagirent Adam et Eve (as) par la suite diffère significativement de l'affront

du Shaytan. En réalité, leur comportement reflète leur grande piété. Une fois la faute commise, le Shaytan rejeta en effet le tort sur Allah en prétextant l'avilissement dont il fut la victime.

En agissant ainsi, le Shaytan ajouta un péché au péché, accroissant sa rébellion envers son Seigneur.

Adam (as) quant à lui, accepta et avoua sa faute. Il se repentit et invoqua Allah afin de calmer Sa colère. Le Coran décrit cette situation comme suit:

Tous deux dirent : «Ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants»²³

Bien qu'Allah l'Exalté accueillit leur repentance, Il les envoya sur terre en guise de punition pour leur faute:

«Descendez, dit [Allah], vous serez ennemis les uns des autres. Et il y aura pour vous sur terre séjour et jouissance, pour un temps.» Là, dit (Allah), vous vivrez, là vous mourrez, et de là on vous fera sortir.»²⁴

Enfin, à travers la personne d'Adam (as) notre Seigneur avertit l'ensemble de l'humanité:

Ô enfants d'Adam! Que le Diable ne vous tente point, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités. Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point.²⁵

20) Sourate al-Taha, versets 118-119

21) Sourate Al-A'raf, verset 19

22) Sourate Al-A'raf, versets 20-22

23) Sourate Al A 'raf, verset 23

24) Sourate Al A 'raf, versets 24-25

25) Sourate Al A 'raf, verset 23



Introduction À La Civilisation Musulmane (2)

Pr. Mustayeen Ahmed Khan

VIII^e siècle : seconde moitié

750-1258. Califat Abasside. Capitale : Baghdâd (à partir de 772).

L'Empire Abasside fut à la tête de la civilisation mondiale, notamment sous le règne de Hârûn Ar-Rashîd¹.

751. Après la victoire sur les Chinois lors de la bataille de Talas (dans le Kirghizstan actuel), les Arabes arrêtent leur avancée en Chine.

754-775. Règne du Calife Abasside Abû Ja'far Al-Mançûr (m.775).

756-929. Émirat Omeyyade en Espagne. Capitale : Cordoue.

Lorsque les Omeyyades ont été vaincus par les Abassides, 'Abd Ar-Rahmân, le petit-fils du Calife Hishâm, échappa au massacre et

s'enfuit au Maroc d'où il mena une expédition et conquiert Cordoue. Ainsi, 'Abd Ar-Rahmân I fonda l'Émirat de Cordoue. Ainsi, en plus du Calife de Baghdâd, le monde musulman était gouverné également par un autre pouvoir. Plus tard, avec la conquête des territoires allant de l'Espagne jusqu'à la Chine, il y eut très souvent plusieurs dynasties de souverains musulmans qui gouvernaient simultanément dans différentes parties du monde, et indépendamment du Calife.

760. Expédition arabe contre Kâbûl en Afghanistan.

762. Le Calife Abû Ja'far Al-Mançûr pose les fondations de la ville de Baghdâd.

768. Le Sind est gouverné par les Arabes.

786. Conquête de Kâbûl.

786-809. Règne du Calife Abasside Hârûn Ar-Rashîd (m.809).

¹Cf. Augé.

788-985. Règne de la Dynastie Idrîs au Maghreb. Capitale : Fès, ville fondée en 807 par Idrîs II (m.828).

Idrîs I (m.793), un partisan de 'Alî Ibn Abî Tâlib, s'enfuit de la Mecque après une révolte manquée. Les habitants du Maroc l'accueillirent ; par la suite beaucoup d'entre eux passèrent à la doctrine shiite, et le prirent pour Imâm. Ce fut ainsi l'établissement de la première dynastie shiite.

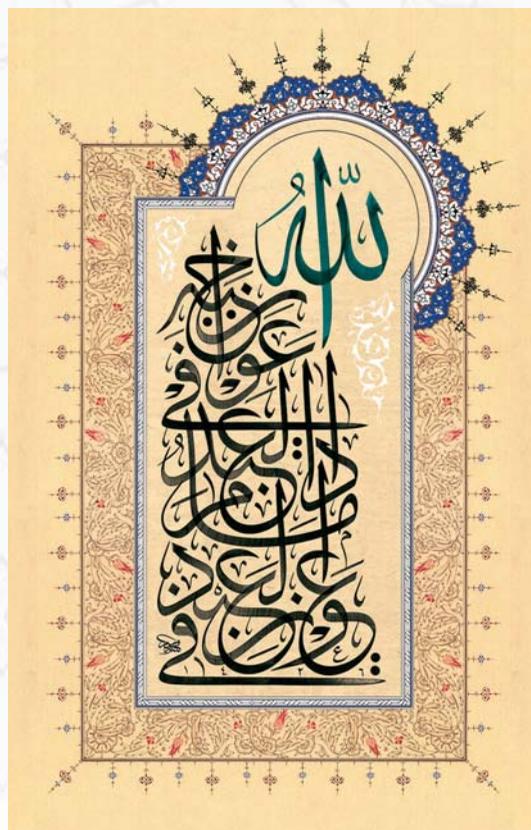
Les Acteurs

Théologie et jurisprudence

* Le théologien, juriste, philosophe, mystique et alchimiste Abû Mûsâ Ja'far AÇ-Çûfi (m.765), plus connu sous le nom d'Imâm Ja'far Çâdiq. Dans la doctrine shiite, il est considéré comme le sixième Imâm. Il a mis au point deux manières de distiller. **Les Arabes inventent la technique de distillation.** Le mot *alambic*, l'appareil servant à distiller, provient du mot arabe *al-inbîq*.

* Muhammad Ibn Ishâq (m.767), un *Tâbi'î*², rédige la première biographie importante très détaillée du Prophète de l'Islam, *Sirât Rasûl Allâh* (Biographie du Prophète de Dieu)³. Tous les auteurs postérieurs ont eu recours à son œuvre, malheureusement perdue dans sa forme intégrale, mais existant sous une forme abrégée dans la Biographie du Prophète composée par Ibn Hishâm (m.834).

* Le théologien et juriste Imâm Abû Hanîfa Nu'mân Ibn Thâbit (m.767). L'Imâm Abû Hanîfa a donné son nom à l'une des quatre écoles de jurisprudence les plus courantes de l'Islam sunnite. Parmi ses œuvres nous pouvons citer *Kitâb as-Siyar* (Le Livre des Conduites) constituant **le premier livre complet de Loi Internationale**⁴ qui jette les bases de cette discipline. En effet, auparavant, les lois grecques étaient conçues pour la seule



citée grecque, et la Loi romaine était uniquement applicable à Rome et aux nations qui avaient conclu un pacte avec elle; les autres nations en étaient exclues.

* Le théologien et juriste Imâm Mâlik Ibn Abas (m.795) qui a donné son nom à l'une des quatre écoles de jurisprudence les plus courantes de l'Islam sunnite. Son ouvrage principal *Al-Muwatta'* est très célèbre et très estimé.

* Ma'mar Ibn Rashîd (m.770), l'un des plus anciens compilateurs de Hadîths, auteur d'*Al-Jâmi'*.

* Le grand juriste de Damas Imâm Al-Awzâ'i (m.773), dont le père était originaire du Sind (Pakistan). À une certaine époque, son école de droit avait maints partisans dans le monde musulman. Le dernier *Muftî* (expert en droit islamique) de cette école mourut à Damas en 958.

* L'Imâm Sufyân Ath-Thawrî (m.778) de Kûfa et l'Imâm 'Abd Allâh Ibn Muhammad (m.797) du Khurâsân, deux grands juristes.

2)Tâbi'î : musulman de la génération suivant celle des Compagnons du Prophète, qui a connu ces derniers.

3)Muhammad (bsl) [2 tomes], Éditions Albouraq, 2001.

4)Cf. Hamidullah (10).



* Abû Yûsuf (m.798), disciple de l'Imâm Abû Hanîfa, qui a exercé la fonction de *Qâdî* (Juge) sous le règne de trois Califes Abassides : Al-Mahdî, Al-Hâdî et Hârûn Ar-Rashîd. Sous le règne de ce dernier, il avait le titre de *Grand Qâdî*.

* Ibrâhîm Ibn Adham, prince de Balkh, (m.782), quitte son trône pour devenir mystique soufi.

* La mystique Râbi'a Al-Adawiyya de Baçra (m.801), première femme mystique soufie.

Science et technologie

* Les astronomes persans Abû Ishâq Ibrâhîm Fazârî et son fils Muhammad Fazârî (m.806) traduisent du sanskrit les travaux de Brahmagupta et sont les premiers musulmans à étudier l'astronomie, l'arithmétique et les mathématiques indiennes. Chronologiquement parlant, ils sont en tête de liste des « 534 astronomes musulmans de renom dont les noms ont été conservés dans l'histoire – phalange dont bien peu de peuples civilisés pourraient fournir l'équivalent »⁵.

* L'astronome 'Alî Ahwâzî traduit du sanskrit les travaux d'Aryabhata et réalise des tables des mouvements planétaires.

* Les astronomes persans Nawbakht et son fils Fazal (m.815). Ce dernier était bibliothécaire sous le Calife Hârûn Ar-Rashîd. Nawbakht est le nom éponyme de cette famille de scientifiques qui se déploie sur quatre générations au moins.

* Le médecin persan Jirjis Ibn Bakhtiyashu Masîhî (m.775) de l'hôpital de Gondeshapur⁶ en Perse. Il est à l'origine de la célèbre famille de médecins Bakhtiyashu. On peut ajouter que la ville de Gondeshapur a été fondée au IIIe siècle par le roi sassanide Shâpûr I. L'école médicale de Gondeshapur a été créée aux alentours de 370, et une autre Académie avec son école médicale, a été établie probablement sous le règne du roi sassanide Khusrû (Khosrô) Anûshirwân (m.578) au VIe siècle.

* L'alchimiste, biologiste et philosophe Jâbir Ibn Hayyân (m.776), connu en Europe sous le nom latin de *Geber*. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages importants dont « La somme de la Perfection », « Le Livre des Fournaies », « La quête de la Perfection » et « L'invention de la Vérité ». Il a tellement influencé l'Europe que ses ouvrages ont été régulièrement traduits en diverses langues européennes jusqu'au XVIIe siècle. Au cours du Moyen Âge, son livre « La Somme de la Perfection » fut traduit à plusieurs reprises en latin ; une des dernières éditions françaises remontent à 1672. **Premier grand expérimentateur**, on dit qu'il a découvert l'acide nitrique et l'acide sulfurique. Ses écrits mentionnent pour la première fois des mots comme alcalin, sel d'ammonium (NH₄Cl), vitriol, orpiment et tuthie (oxyde de zinc). Il donne de manière relativement claire différentes méthodes pour préparer et purifier certains métaux, pour construire des fourneaux, pour obtenir des huiles végétales, pour nettoyer à l'aide de savons et de soude, ainsi que des techniques de distillation de divers liquides. **Ses travaux en chimie restent iné-**

5)Cf. Hunke.

6)Gondeshapur : Jundisabûr en langue arabe.

galés jusqu'au XVI^e siècle, date des écrits du chimiste italien V. Biringuccio et du minéralogiste allemand G. Agricola⁷.

* Le biologiste et philologue Al-Asmaï de Baçra (m.828), connu pour ses travaux sur la nomenclature anatomique du cheval et du chameau.

Lettre et culture

* Le grammairien Khalil Ibn Ahmad (m.791), l'un des fondateurs de la poésie arabe. Il compose le premier dictionnaire de langue arabe.

* Abû Bishr 'Amr 'Uthmân Sibawayh (m.796), disciple de Khalil Ibn Ahmad, universellement considéré comme le plus grand grammairiens arabes. Son ouvrage *Kitâb al-'Ayn* (Le Livre Source), appelé par antonomase *Al-Kitâb* (Le Livre), est la base de tous les traités postérieurs de grammaire et de syntaxe.

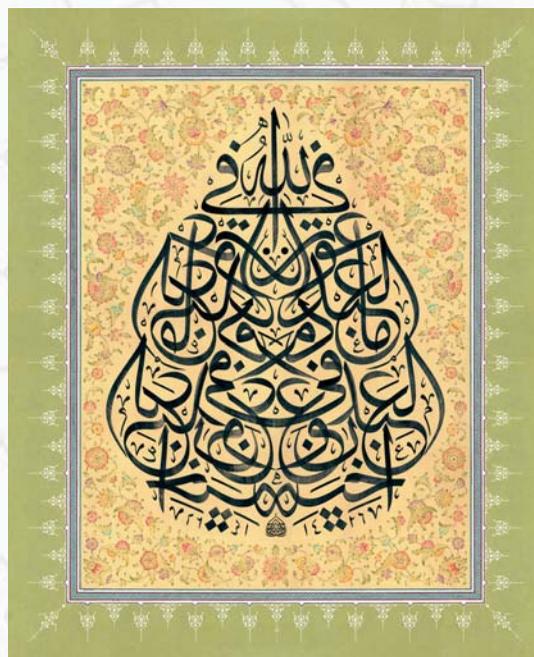
* Bashshar Ibn Burd (m.784) qui est le premier grand poète de la langue arabe, a être d'origine non-arabe.

* Le célèbre poète Abû Nuwâs (m.810).

Divers

* Ouverture de la **première pharmacie publique à Baghdâd** en 754. Pour comparaison, la première pharmacie européenne ouvre à Salerne au XI^e siècle ; à Paris ce sera en 1180⁸. **La pharmacologie arabe restera utilisée en Europe jusqu'au XIX^e siècle⁹.**

* Pendant son règne, le 3^{ème} Calife Abaside Al-Mahdî pose les bases d'une administration moderne en créant différents secrétariats ou départements administratifs (*Diwân*), tels que : *Diwân al-Kharâj* (Département des Finances), *Diwân al-Azimma* (Contrôleur des Comptes des Départements de l'Administra-



tion), *Diwân al-Barîd* (Postes), *Diwân ash-Shurta*¹⁰ (Maintien de l'Ordre).

* Construction de la mosquée de Taril Hana, probablement le plus ancien monument islamique de Perse. Elle est située dans la ville de Damghan, au sud de la mer Caspienne, et possède deux minarets séparés de l'édifice principal.

* Début de la construction de Jâmi'a Masjid, la Grande Mosquée, à Cordoue, en 785.

* En Azerbaïdjan, la ville de Tabrîz (nom ancien Tauris), détruite dans le tremblement de terre de 791, est reconstruite sous le patronage de Zubayda Khatûn, l'épouse du Calife Hârûn Ar-Rashîd.

* Introduction de l'industrie du papier dans le monde islamique. La **première fabrique de papier est établie à Baghdâd vers 795.**

IX^e siècle : première moitié

800-909. Règne de la dynastie arabe des Aghlabides en Ifrîqiya.

7)Cf. Britannica.

8)Cf. Rullière.

9)Cf. Pareja.

10)Le terme arabe Shurta (police) est à l'origine du mot français « sûreté » ; cf. La sûreté Nationale.



813-833. Règne du Calife Abasside Al-Ma'mûn (m.833).

820-999. Dynasties indépendantes dans la partie orientale de la Perse : Tahiride (820-873), Saffaride (863-902), Samanide (874-999).

826. Conquête de la Crète (aujourd'hui en Grèce) par l'armée d'Abû Hafs, puissant cher Berbère de la tribu Rabadiyyûn, chassé de Cordoue par Hakam I (m.821).

827-832. Conquête de la Sicile (aujourd'hui en Italie) par les Aghlabides.

846. Invasion de Rome par les Aghlabides.

Les Acteurs

* Le théologien et juriste Imâm Abû 'Abd Allâh Muhammad Ibn Idrîs Ash-Shâf'î (m.820) qui a donné son nom à l'une des quatre écoles de jurisprudence les plus courantes de l'Islam sunnite. Son ouvrage principal est *Ar-Risâla* (L'Épître) qui traite les fondements du droit (*uçûl al-fiqh*) ; il est le premier au monde à avoir créé une science abstraite du droit (distincte des codes de lois). Il est également l'auteur de *Kitâb al-Umm* (Le Livre Source) qui est un traité de *fiqh* (jurisprudence).

* Abû Ubayd (m.838) célèbre compilateur de Hadîths et auteur de *Kitâb al-Amwâl* (Livre des Finances) sur les finances islamiques. Il est également auteur du plus ancien recueil de proverbes arabes.

* Le théologien et philosophe mutazilite, fondateur de l'école de Baghdâd, Bishr Ibn Al-Mu'tamir (m.825).

* Le théologien et philosophe mutazilite de l'école de Baçra, Abû Al-Hudhayl Muhammad Al-Allaf (m.841 ou 850). Il est l'auteur du *Kitâb al-Hujaj* (Livre des Preuves) dans lequel il détaille les cinq grands principes mutazilites.

* Le théologien et philosophe mutazilite, Ibrâhîm Ibn Sayyar Ibn Nazzam (m.854). Il fut le disciple le plus brillant d'Abû Al-Hudhayl.

* Ancien brigand repent, originaire de Merv (Marw), le soufi Bishr Al-Hâfi (m.842).

* Le soufi mystique Abû 'Abd Allâh Hârith Ibn Asad Al-Anazî Al-Muhâsibî (M.857). Il a reçu le surnom de *Muhâsibî* (Comptable) car il avait l'habitude de tenir un compte de ses actes. Son grand ouvrage mystique *Ri'âya li Huqûq Allâh*, manuel complet de vie intérieure, exerça une grande influence sur l'Imâm Abû Hamîd Al-Ghazâlî, le grand philosophe mystique du XIe siècle, mort en 1111.

Science et technologie

* Abû Ja'far Muhammad Ibn Mûsâ Al-Khwârizmî (m.850), l'un des plus grands mathématiciens du monde musulman qui fut aussi astronome et géographe. Il est originaire de Khiva, la capitale du Khwârizm (Khwarezm)¹¹. Son traité, connu dans le monde entier, est intitulé *Al-Muqâbala wa al-Jabar* (Équations et Transpositions) ; de cette œuvre est dérivé le terme européen al-

11) Khwârizm (Khwarezm) : ancienne région historique située le long du fleuve Amou Daria (Oxus) au Turkestan, actuellement dans les territoires du Turkménistan et de l'Ouzbékistan.



gèbre (al-jabar). Ses travaux sont à l'origine de la **création de la branche mathématique de l'algèbre**. Son nom en latin fut traduit en *Alcoarism*, ce qui donna le mot *algorism* en anglais, qui fut par la suite mal traduit par confusion avec le mot grec *arithmos* pour donner finalement *algorithme*. Ses autres œuvres célèbres sont « Le Livre de l'Addition et de la Soustraction » ainsi que « Le Traité sur les Mathématiques Indiennes ». Ses travaux ont **introduit la notation décimale de position dans le Monde Musulman ainsi que dans l'Occident Chrétien**. Son ouvrage géographique *Çûrat al-Ard* (Forme de la Terre) a permis le développement de la géographie dans le monde arabe. Il était attaché à *Bayt al-Hikma* (La Maison de la Sagesse).

* Le mathématicien Al-Hajjâj Ibn Yûsuf Ibn Matar de Baghdâd (m.835), qui a traduit les travaux d'Euclide en arabe.

* Le mathématicien Al-Himsî qui a révélé l'œuvre d'Apollonios de Perga.

* L'astronome et mathématicien Al-'Abbâs Ibn Sa'îd Al-Jawharî (m.860), qui effectua l'un des premiers travaux sur la théorie des parallèles. Il était attaché à la Maison de la Sagesse (*Bayt al-Hikma*).

* L'astronome persan Yahyâ Ibn Abî Mançûr (m.832), auteur de l'œuvre *Az-Zij al-Muntahan* (Tables Astronomiques Vérifiées).

* L'astronome Sanad Ibn 'Alî, fondateur de l'observatoire de Baghdâd.

* L'astronome Abû Sa'îd Darîr (m.845/6) de la région Bahr Khizr (près de la mer Caspienne), auteur d'un traité sur les méridiens.

* L'astronome Al-Abbâs qui **introduisit pour la première fois la fonction tangente**.

* Le mathématicien 'Abd Al-Hamîd Ibn Waçî (m.850), et les astronomes Ahmad Ibn Muhammad An-Nahawandî de Gondeshapur (m.835/45), et 'Umar Ibn Farukhân (m.815) du Tabaristân.

* L'astronome Ahmad Ibn 'Abd Allâh Al-Marwarâdhî (de Merv), connu sous le nom de *Hasbat al-Hâsib* (Le Calculateur) qui compila une table de tangentes. Il est mort centenaire vers 870.

* L'astronome Abû Al-'Abbâs Al-Farghânî de Transoxiane, latinisé en *Alfraganus* (m.860), dont le livre *Uçûl 'Ilm an-Nujûm* (Principe d'Astronomie) a été régulièrement traduit pendant des siècles. Il a établi de nouvelles tables astronomiques, améliorant ainsi l'Almageste de Ptolémée. Christophe Colomb a écrit que lors de son voyage vers l'Amérique, les calculs qu'il effectua pour déterminer le méridien et le zénith du soleil étaient les mêmes que ceux réalisés par Al-Farghânî. Soulignons que six siècles et demi séparent Colomb d'Al-Farghânî !

* 'Alî Ibn 'Isâ *Asturlâbî* qui était expert dans la fabrication d'instruments astronomiques, et plus particulièrement les astrolabes, d'où son surnom.

* Abû Zakariyyâ Yuhanna Ibn Masawayh (m.857), médecin de cour sous six Califes, dont Al-Hârûn et Al-Ma'mûn. Il a traduit des ouvrages médicaux grecs et byzantins en arabe. Il fut maître de Hunayn Ibn Ishâq.

* Le philosophe et médecin 'Alî Rabbân Tabarî (m. 861), dont la principale œuvre phi-



losophique est *Firdaws al-Hikma* (Le Paradis de la Sagesse). En médecine, il est le premier à écrire sur les droits du patient ; il est ainsi le **pionnier de la déontologie médicale**. Il ne doit pas être confondu avec l'historien Abû Ja'far Muhammad Ibn Jarîr Ibn Yazîd At-Ta-barî du Xe siècle.

* Le philosophe et médecin Abû Yûsuf Ibn Ishâq Ya'qûb Al-Kindî, latinisé en *Alkindus* (m.873), considéré comme le premier grand philosophe du monde musulman. On lui doit, selon Ibn Nadîm, 241 ouvrages et selon Ibn Abî Usaybiya, 281¹². en plus de la philosophie et de la logique, il a écrit des traités de médecine, de physiologie, d'astronomie, de mathématiques, de physique et d'optique géométrique. Il fut l'un des pionniers de *Bayt al-Hikma* (La Maison de la Sagesse), sorte d'académie des sciences fondée à Baghdâd. Ses ouvrages connus qui existent encore à ce jour sont « Matière, Forme, Mouvement, Espace et Temps », « Essence de la Philosophie », « Intelligence » et « Visions ». Il est le **premier scientifique à donner une explication satisfaisante à la question de savoir pourquoi la surface de la terre est plus chaude que l'atmosphère. Il est également le premier à expliquer la formation des nuages et le mouvement des vents, en se basant sur les différences des températures**. Il a traduit en arabe de nombreux textes de philosophie

12)Cf. Badawi.

grecque et il fut le premier savant musulman à essayer de concilier philosophie et religion. La grande tradition de la philosophie musulmane prenait avec lui son départ.

Lettres et culture

* L'historien et généalogiste Ibn Al-Kalbî (m.819), spécialiste de l'histoire antique pré-islamique d'Arabie.

* Le grand historien et biographe Abû 'Abd Allâh Muhammad Ibn 'Umar Ibn Wâqîdî (m.822), connu pour ses récits des premières batailles et conquêtes : *Kitâb at-Târikh wa-l-Maghâzî* (Livre de l'Histoire et des Batailles) ; *Futûh al-Irâq* (Conquête de l'Iraq), *Futûh ash-Shâm* (Conquête de la Syrie).

* Muhammad 'Abd Al-Mâlik Ibn Hishâm (m.834), historien et biographe d'une grande renommée. Sa biographie du Prophète (*Sîrat*) est célèbre, à juste titre. C'est la plus ancienne biographie existant du Prophète ; elle est l'abrégé de la première *Sîrat* monumentale composée par Muhammad Ibn Ishâq (m.767).

* L'historien Mu'ab Az-Zubayrî (m.850), auteur de *Nasab Quraysh* (La Généalogie des Quraysh).

* L'historien Muhammad Ibn Sa'd, (m.844^o), auteur de plusieurs biographies volumineuses. Il est spécialiste dans la connaissance des transmetteurs de Hadîths (*'Ilm ar-Rijâl* ou *Ma'rifat ar-Rijâl*). Son œuvre la plus connue est *Kitâb at-Tabaqât* (Le Livre des Catégories), dans lequel il classe les Compagnons du Prophète (*Çahâba*) et ceux qui les suivirent (*Tâbi'in*).

* Les écrivains et poètes AÇ-Çûlî, Abû 'Atâhiya (m.826) et Abû Tammâm (m.845).

Divers

Fondation de Bayt al-Hikma (La Maison de la Sagesse) à Baghdâd, en 832. Ce fut une sorte d'académie des sciences, où, dans un premier temps, l'héritage culturel de l'Antiquité grecque et sanskrite fut traduit en arabe. Par la suite, elle servit de centre avan-

cé d'érudition pour le monde entier. Dans le monde musulman, d'autres centres furent ensuite créés sur son exemple, comme l'École de Médecine de Cordoue fondée par le Calife 'Abd ar-Rahmân III vers 950, *Dâr al-Hikma, Jâmi'a al-Azhâr* au Caire en 972 et *Madrassa Nizâmiyya* à Baghdâd en 1067.¹³

* C'est probablement au cours de ce siècle que fut écrit *Alf layla wa Layla (Les Mille et une Nuits)*, chef-d'œuvre anonyme de la littérature arabe. Il est composé d'un ensemble de contes et de légendes comme ceux de Shéhérazade, Ali Baba, Sindbad le marin, Aladin et la Lampe merveilleuse, etc., devenus depuis partie intégrante du patrimoine mythique universel¹⁴.

IXe siècle : seconde moitié

868-905. Règne de la Dynastie Tulunide en Égypte et en Syrie.

869. Conquête de l'île de Malte.

875-999. Règne de la Dynastie Samanide au nord-est de la Perse, en Afghanistan et au Tadjikistan.

880. L'Italie est reprise par les forces chrétiennes sous le commandement de Basile I (m.886).

Les Acteurs

Théologie et jurisprudence

* Le théologien et juriste Imâm Ibn Muhammad Ibn Hanbal (m.855), qui a donné son nom à l'une des quatre écoles de jurisprudence les plus connues de l'Islam sunnite. Son œuvre la plus populaire est le volumineux recueil de traditions *Al-Musnad*.

13)Noms de quelques institutions non musulmanes importantes de l'Histoire : l'Académie, école philosophique fondée à Athènes au IVe siècle av J.-C par Platon ; l'École médicale de Gondeshapur, en Perse vers 370 ; l'École de Salerne en 750 ; l'Université d'Oxford en 1167 ; l'Université de Paris en 1215 ; l'université de Montpellier en 1220, bien que l'École Médicale de Montpellier existe depuis 1137 ; l'Université de Cambridge en 1223. Cf. Rullière.

14)Cf. Ifrah.



* Ad-Darimî (m.869), un des principaux compilateurs de Hadîths.

* Le grand mystique soufi Abû Al-Fayd Thawbân Ibn Ibrâhîm Dhû An-Nûn Al-Miçrî (m.859) considéré comme le père de la mystique. On lui attribue la doctrine *ma'rifa* (gnose) et la classification des états mystiques.

* Le soufi Sarî As-Saqatî (m.871), un des disciples d'Al-Muhâsibî.

* Le mystique soufi Abû Yazîd Al-Bistâmî (m.874) connu sous le nom de *Bayazîd*, de la ville de Bistâm dans le Khurâsân.

* Le mystique et philosophe Hakîm Tirmidhî. Il reste avant tout, dans l'histoire du Soufisme, le théoricien de la *walaya* (amitié que Dieu réserve à ceux qui Le servent). Il ne faut pas le confondre avec 'Alî At-Tirmidhî, le traditionniste.

* Les six grands traditionnistes (spécialistes du Hadîth), auteurs des *Çihâh Sitta* (Les Six recueils Authentiques) qui rassemblent les paroles et traditions du Prophète de l'Islam : l'Imâm Abû 'Abd Allâh Muhammad Ibn Ismâ'îl Al-Bukhârî (*Bukhârî*, m.870), l'Imâm Abû Al-Husayn Muslim Ibn Al-Hajjâj An-Nishapurî (*Muslim*, m.875), l'Imâm Abû Dâwûd As-Sijistânî (*Abû Dâwûd*, m.888/9), l'Imâm Abû 'Abd Allâh Ibn Mâjah (*Ibn Mâjah*, m.886), l'Imâm Abû Muhammad 'Alî At-



Titmidhî (*Tirmidhî*, m.892) et l'Imâm Abû 'Abd Ar-Rahmân An-Nasâ'î (*Nasâ'î*, m.915).

Science et technologie

* L'astronome et géomètre Al-Mahânî (m.880) de la région de Kirmân, qui a étudié le problème de la division d'une sphère selon une équation cubique, solution qui porte son nom. Le célèbre mathématicien et poète du début du XII^e siècle, 'Umar Khayyâm, écrivit que Al-Mahânî fut **le premier mathématicien à poser le problème algébrique d'une équation du troisième degré**, et que Abû Ja'far Al-Khâzinî (Xe siècle) en donna la solution.

* Le mathématicien Ahmad Ibn Yûsuf d'Égypte (m.912), dont les travaux principaux portent sur les problèmes de proportions.

* Les astronomes Hamîd Ibn 'Alî et Abû Bakr, le Persan ; l'arithméticien Al-Kalwâdhî et le mathématicien Al-Qalsadî (m.890).

* Les frères Banû Mûsâ Ibn Shâkir. Il s'agit de trois frères, Muhammad, Ahmad et Hasan, dont le père Mûsâ Ibn Shâkir était un bandit qui devint un ami personnel du Calife Al-Ma'mûn. À la mort de Mûsâ, le Calife mit les trois jeunes garçons sous la garde de Yahya Ibn Abî Mançûr, astronome et directeur de *Bayt al-Hikma*. Par la suite les trois frères ouvrirent leur propre institution où des travaux scientifiques furent traduits. On raconte qu'ils échangeaient des livres contre

leurs poids en or. Des scientifiques et des traducteurs de renom comme Hunayn Ibn Ishâq et Thâbit Ibn Qurra furent formés dans leur école. Muhammad était un grand mathématicien, astronome et philosophe. Ahmad était un ingénieur et technicien doué, dont le livre sur les automates, « Le Livre des Objets Ingénieux », rencontra un grand succès et fut traduit dans plusieurs langues européennes. Quant à Hasan, il fut un géomètre remarquable. Ensemble, ils mesurèrent la précession des équinoxes avec précision ainsi que la latitude de Baghdâd : 33°20', soit une valeur qui diffère seulement de 10 secondes de la valeur actuelle. Leur travail en astronomie fut traduit par Gérard de Crémone : *Liber Trium Fratrum* (Le Livre des Trois Frères).

* L'astrologue Abû Mashar (m.888), natif de Balkh dans le Khurâsân, maître dans l'art de faire des prophéties après étude des mouvements stellaires. Son principal ouvrage, *Kitâb al-Qirânât* (le Livre des Constellations) fut traduit en latin ; cela popularisa l'astrologie en Europe. Il est connu sous le nom latin d'*Albumasar*.

* L'arithméticien, astronome, botaniste et historien persan Abû Hanîfa Ahmad Ibn Dâwûd Ad-Dînawarî (m.895), auteur de *Kitâb an-Nabât* (Le Livre des Plantes), l'un des premiers travaux musulmans sur la botanique qui servit de pilier pour les générations suivantes. En histoire, son *Akhbâr at-Tiwâl* (Les Longues Narrations) est une histoire universelle axée sur la Perse. Son principal travail en astronomie reste le *Kitâb al-Anwâ'* (Le Livre des Étoiles).

* Le pharmacologue Çabûr Ibn Sahal (m.869) de Gondeshapur, auteur d'un traité sur les antidotes.

* Le grand mathématicien et médecin Thâbit Ibn Qurra Al-Harrânî (m.901) qui a traduit le travail d'Archimède sur les sphères et les cylindres et a écrit des traités spécialisés sur les sections coniques. Il a également donné une démonstration claire du théo-

rème de Pythagore, ainsi qu'une méthode de construction des carrés magiques. On dit qu'il a **inventé la technique du massage cardiaque**.

* Le médecin Abû Zayd Hunayn Ibn Ishâq (m.873/7) de l'école de Gondeshapur, qui a traduit en arabe des œuvres médicales grecques ainsi que les œuvres d'Archimède, de Théodose et de Menelaüs. Il a également écrit « L'Histoire des Grands Médecins Arabes », ainsi que les deux traités de médecine *'Ashr Maqâlât fi-l-'Ayn* (Dix chapitres sur l'Oeil) et *Masâ'il fi-t-Tibb* (Questions de Médecine).

* L'incomparable Abû Bakr Muhammad Ibn Zakariyyâ Ar-Râzî, latinisé en Rhazès (m.923). Originaire de la ville de Rayy en Perse, il était un grand médecin, clinicien et chimiste, et fut le chef du *Bimaristan* (Hôpital) fondé à Baghdâd en 918 par le Calife Al-Muqtadir. Il écrivit une encyclopédie médicale en 20 volumes : *Kitâb al-Hawî* (Le Livre Complet), dont il fit un résumé en 10 volumes sous le titre d'*Al-Mançûr*. Sa version latine fut imprimée à Padoue, Italie, en 1432 sous le titre *Liber Nonus Ad Almansorem*. Il est le premier **praticien de l'histoire de la médecine à écrire un livre sur les maladies infantiles et peut donc être considéré comme le premier pédiatre. Il est le premier à faire une distinction entre la rubéole et la rougeole** et dans son « Traité sur la Variole et la Rougeole », il donne une description claire de ces deux maladies. Il a expliqué comment un laboratoire chimique devrait être équipé. Son travail le plus célèbre en chimie est *Sirr al-Asrâr* (Secret des Secrets) dans lequel il décrit la déshydratation de l'alcool par la chaux, la préparation de l'acide sulfurique à partir du sulfate ferrique, différentes techniques de distillations, etc. **Il a établi la division des substances selon le règne animal, végétal et minéral**. En plus des sujets précédents, il a écrit plusieurs livres sur l'histoire, la philosophie, la métaphysique, la théologie, les mathématiques et l'astronomie ! Ses ouvrages, tout comme ceux d'Ibn Sinâ



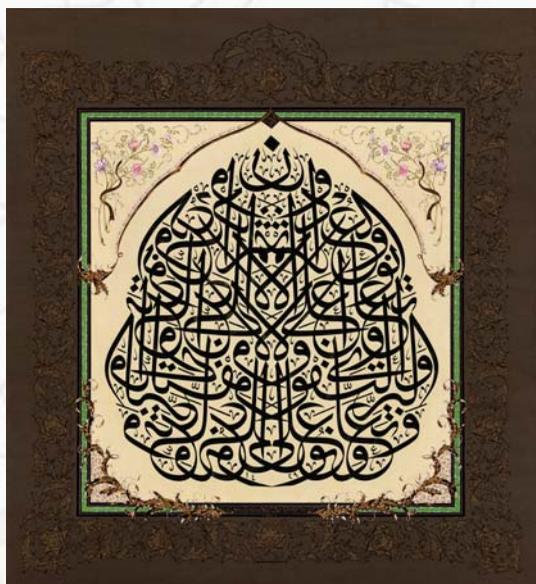
(Avicenne), furent enseignés dans toutes les universités médicales européennes jusqu'au XVIIIe siècle. À l'Université de Francfort-sur-l'Oder, le programme de médecine resta exclusivement basé sur les travaux d'Ibn Sinâ et d'Ar-Râzî jusqu'au XVIIe siècle. **Jusqu'en 1745, on continua d'imprimer le traité d'Ar-Râzî sur la variole, soit près de neuf siècles après sa rédaction !** Il est, sans aucun doute, le plus grand clinicien musulman de tous les temps. Mahmûd Najamabadi, dans sa biographie consacrée à Ar-Râzî, lui reconnaît 250 livres et articles dont, selon Brockerlmann, seulement 59 sont parvenus jusqu'à nous.¹⁵ « Le catalogue de ses ouvrages, selon la distribution faite par Al-Birûnî, donne : 56 écrits sur la médecine, 33 sur d'autres sciences naturelles, 8 de logique, 10 de mathématiques, 23 de philosophie et métaphysique, 14 de théologie, 23 d'alchimie et 17 sur des sujets variés »¹⁶.

* L'historien et géographe arabe Ya'qûbî, dont le nom complet est Ahmad Ibn Abû Ya'qûb Ibn Ja'far Ibn Wahâb Ibn Wadîh Al-Ya'qûbî (m.897). Ses plus importants travaux sont *Târikh Ibn Wadîh* (Chroniques d'Ibn Wadîh), une histoire universelle allant jusqu'en 872 et *Kitâb al-Buldân* (Le Livre des Pays), un remarquable traité de géographie.

* Le géographe persan Ibn Khurdadbeh (m.860), auteur de *Kitâb al-Masâlik wa al-Mamâlik* (Le Livre des Routes et des Pays). Fils de 'Abd Allâh Ibn Khurdadbeh, gouver-

15)Cf. Badawi.

16)Cf. Pareja.



neur du Tabaristân, il fut le Receveur Principal des Postes du gouvernement Abbasside.

Lettres et culture

* Le voyageur et marchand Sulayman, qui écrivit en 851 un livre sur la Chine ultérieurement complété par Abû Zayd Al-Balkhî (en 880). La traduction de cet ouvrage fut le **premier livre sur la Chine que connut le monde occidental.**

* Zubayr Ibn Bakkar (m.870), neveu de Muçab Az-Zubayrî, auteur d'un ouvrage d'une grande érudition sur la généalogie.

* Le philosophe Al-Jahîz (m.869), un étudiant d'An-Nazzâm. Sa pièce maîtresse est *Kitâb al-Hayawân* (Le Livre des Animaux), qui est une anthologie de textes poétiques. Il est aussi l'auteur d'un livre satirique, *Kitâb al-Bukhâlâ'* (Le Livre des Avars).

* L'historien et biographe Abû Al-Abbâs Ahmad Ibn Yahyâ Ibn Jâbir Al-Balâdhurî (m.892), connu pour ses travaux *Futûh al-Buldân* (Conquêtes des Villes) et *Ansâb al-Ashrâf* (Généalogie des Nobles).

* L'historien égyptien Ibn 'Abd al-Hakam, connu pour son œuvre *Futûh Miçr* (Conquêtes Égyptiennes).

* L'historien, grammairien et théologien Ibn Qutayba (m.889), auteur de différents travaux encyclopédiques. Son chef-d'œuvre, *'Uyûn al-Akhhâr* (Sources de Nouvelles), est une sorte d'anthologie encyclopédique dans laquelle il traite de tous les sujets possibles et inimaginables (questions de gouvernement, de guerre, d'ascétisme, d'alimentation, etc.), le tout agrémenté de nombreuses citations et de passages poétiques. Les autres œuvres célèbres d'Ibn Qutayba sont *Kitâb al-Maârif* (Le Livre des Connaissances), un manuel d'histoire, *Kitâb Tawil Mukhtalif al-Hadîth* (Livre des Divergences du Hadîth), et son *Kitâb ash-Sha'r wa ash-Shu'arâ* (Le Livre de la Poésie et des Poètes). 29 de ses œuvres authentiques existent encore.

* Le célèbre poète syrien Abû 'Ubadah Al-Walîd ibn 'Ubayd Allâh Al-Buhturî (m.897). Il fut le disciple d'Abû Tammâm.

Divers

* Début de l'édification de la Mosquée d'al-Qarawiyyîn en 862. C'était la plus grande de tout le Maghreb, et la mosquée officielle de Fès.

* Fondation de l'Hôpital du Caire en 872. Par la suite, sous le Calife Abbasside Al-Muqtadir, sera fondé l'autre grand hôpital de Baghdâd en 918. Le Grand Hôpital du Caire fut quant à lui créé en 1276 et servit de modèle dans le monde musulman.¹⁷

* Construction de la mosquée historique d'Ibn Tulun à Fustât (Caire).

17) Fondation d'hôpitaux non musulmans dans l'Histoire : vers 250 av J.-C., sous le règne d'Asoka en Inde, fut fondé un hôpital faisant également office de clinique vétérinaire et étant attaché à un jardin botanique ; l'hôpital de Cesare en Cappadoce en 370 ; l'hôpital de Rome en 380 ; l'hôpital de Jérusalem en 400 ; l'hôpital de Mérida en Espagne en 580 ; l'hôpital d'Éphèse en Ionie en 610 ; l'hôpital Hôtel Dieu à Paris en 651 ; l'hôpital St Albans à Londres en 794. Cf. Rullière.